



PIÈCE 3 : PROGRAMME D' ACTIONS



Partenaires financiers



Partenaires scientifiques



SOMMAIRE

VOLET 1 : ANIMATION ET GOUVERNANCE.....	5
Récapitulatif financier.....	7
Action 1.1 Animation du PAPI d'intention.....	8
Action 1.2 Étude SOCLE : réflexion et mise en place de la GEMAPI.....	10
Action 1.3 Bilan du PAPI d'intention et préparation du PAPI complet.....	12
VOLET 2 : AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE.....	15
Récapitulatif financier.....	17
Action 2.1 Étude complémentaire sur les aléas inondation et torrentiel.....	18
Action 2.2 Finalisation du recensement des enjeux.....	20
Action 2.3 Étude des enjeux environnementaux.....	22
VOLET 3 : PRÉVENTION ET SENSIBILISATION.....	25
Récapitulatif financier.....	27
Action 3.1 Information à destination du public.....	28
Action 3.2 Information à destination des acteurs locaux.....	30
Action 3.3 Note d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme.....	32
Action 3.4 Repères de crues.....	34
Action 3.5 Parties sur les risques inondation et torrentiel des DICRIM.....	36
Action 3.6 Création d'un observatoire enjeux, risques et milieux.....	38
Action 3.7 Établissement des PPRN prescrits.....	40
VOLET 4 : AMÉLIORATION DE LA SURVEILLANCE, DE LA GESTION DE CRISE ET DE LA GESTION POST-CRUE.....	43
Récapitulatif financier.....	45
Action 4.1.1 Système de suivi des débits/Stations de mesures : diagnostic, localisation et protocole.....	46
Action 4.1.2 Système de suivi des débits/Stations de mesures : acquisition et maintenance.....	48
Action 4.2 Réflexion pour la mise en place d'un système d'alerte à l'échelle du bassin versant. .	50
Action 4.3 Mission d'appui à la rédaction de plans communaux de sauvegarde.....	52
Action 4.4 Gestion de l'après-crue.....	54

VOLET 5 : DÉFINITION DE LA VULNÉRABILITÉ.....	57
Récapitulatif financier.....	59
Action 5.1 Définition concertée des secteurs prioritaires et hiérarchisation.....	60
Action 5.2 Analyse de la vulnérabilité économique.....	62
Action 5.3 Diagnostic de la vulnérabilité environnementale.....	64
Action 5.4 Stratégie de gestion des inondations en dehors des systèmes d'endiguements.....	66
Action 5.5 Plan de gestion des Alluvions de la Méouge.....	68
VOLET 6 : GESTION DES ÉCOULEMENTS ET PROTECTION.....	71
Récapitulatif financier.....	73
Action 6.1 Définition des critères pour les analyses multicritères.....	74
Action 6.2 Suites des études d'endiguements du Grand Buëch.....	76
Action 6.3 Stratégie de gestion de l'inondation sur plusieurs secteurs clés.....	78
Action 6.4 Étude de l'élargissement de la Blaisance.....	80
Action 6.5 Étude sur le rif de l'Arc.....	82
BILAN FINANCIER.....	85
Plan de financement par volet.....	87
Plan de financement par axe.....	89
PLANNING PRÉVISIONNEL.....	91
Planning prévisionnel.....	93

VOLET 1

ANIMATION ET GOUVERNANCE

SOMMAIRE

Récapitulatif financier	7
Action 1.1 : Animation du PAPI d'intention	8
Action 1.2 : Réflexion et mise en place de la GEMAPI : étude SOCLE	10
Action 1.3 : Bilan du PAPI d'intention et préparation du PAPI complet	12

VOLET 1

ANIMATION ET GOUVERNANCE

RÉCAPITULATIF FINANCIER

Actions		Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif
1. Animation et gouvernance				261 000 €
1.1	Animation du PAPI d'intention	Axe 0	SMIGIBA	246 000 €
1.2	Etude SOCLE : réflexion et mise en place de la GEMAPI	Axe 1	SMIGIBA	15 000 €
1.3	Bilan du PAPI d'intention et préparation du PAPI complet	Axe 0	SMIGIBA	

1. Animation et gouvernance

ANIMATION

Action 1.1

AXE 0	Organisation, pilotage, gestion du PAPI
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1, année 2, année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA

OBJECTIFS

Assurer le bon déroulement des actions, le respects des délais et des objectifs
Garantir l'intégration des résultats de toutes les études menées
Effectuer un suivi technique et financier des actions
Mettre en place et animer les instances de suivi : COFIL (comité de pilotage), COTEC (comité technique)
Faire le lien et veiller à une bonne coordination entre les actions du PAPI, de la SLGRI, du contrat de rivière et de Natura 2000

DESCRIPTION

Pour le bon déroulement de l'ensemble des actions prévues dans le PAPI d'Intention du Buëch et pour la réalisation du dossier du PAPI complet, un poste d'animateur est prévu.

L'animateur devra réaliser les missions suivantes :

- Mise en œuvre des actions prévues par le PAPI
- Assurer le suivi administratif, technique et financier
- Préparer, organiser et animer les instances de suivi : COFIL (comité de pilotage), COTEC (comité technique)
- Organisation des concertations et des conférences thématiques
- Réalisation des outils de communication
- Réalisation de la stratégie de gestion des inondations hors secteurs clés
- Suivi du volet environnemental
- Assistance aux maîtres d'ouvrages
- Maîtrise d'ouvrage pour les actions sous maîtrise d'ouvrage du syndicat
- Rédaction ou participation à la rédaction des cahiers des charges pour les actions inscrites au PAPI
- Suivi des prestataires : accompagnement technique et concertation avec les élus
- Mise en œuvre de la GEMAPI
- Rédaction du bilan du PAPI d'intention et du dossier pour le PAPI complet

CONDITIONS DE RÉALISATION

1. Animation et gouvernance

ETUDE SOCLE : RÉFLEXION ET MISE EN PLACE DE LA GEMAPI

Action 1.2

AXE 0	Organisation, pilotage, gestion du PAPI
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1, année 2, année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le SMIGIBA sur cette thématique avec les acteurs du bassin versant (élu, EPCI, SMIGIBA, SMAVD) et les services de l'État et des Départements

OBJECTIFS

Organiser et pérenniser la gouvernance GEMAPI sur le territoire pour une gestion intégrée des enjeux milieux et inondations sur le bassin versant
Identifier les moyens techniques, humains et financiers pour l'exercice des compétences GEMAPI et hors GEMAPI
Veiller à une dimension intégrée (GEMA+PI) du PAPI
Ajuster les statuts du syndicat

DESCRIPTION

L'étude SOCLE qui sera engagée se composera d'un volet juridique important qui permettra :

- de cadrer les modalités de transfert ou de délégation de la GEMAPI sur le bassin versant,
- d'ajuster les statuts du syndicat, y compris sur le plan financier.

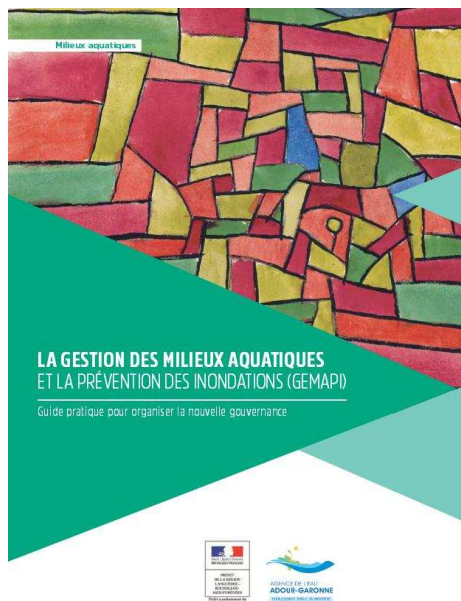
La question de la taxe sera abordée avec les EPCI, notamment dans la perspective de réalisation des travaux dans le PAPI complet. La priorisation des travaux et des actions ainsi que la répartition des tâches au niveau du bassin versant seront concertées à l'échelle du territoire par les élus du SMIGIBA et les membres du COPIL.

Un travail est en cours avec la DGFIP pour évaluer le potentiel financier maximum du bassin versant du Buëch sur la base de l'application de la taxe GEMAPI à son plafond de 40 €/habitant. Une concertation avec les structures de bassins limitrophes permettra de co-construire un projet de territoire qui sera acceptable financièrement par les EPCI et qui ne pénalisera pas certains bassins versants.

Les conditions de rétrocessions des ouvrages de protection du Conseil Départemental des Hautes-Alpes seront étudiées lors de cette réflexion.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Travail avec les acteurs du bassin versant (élu, EPCI, SMIGIBA, SMAVD), services de l'État et du Département



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Concertation avec les élus	x		
Étude juridique/SOCLE	x		
Mise en œuvre	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Étude juridique/SOCLE	15 000 €	15 000 €		
TOTAL	15 000 €	15 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Étude juridique/SOCLE	15 000 €			12 000 €	3 000 €
TOTAL	15 000 €	0%	0%	12 000 € 80%	3 000 € 20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Prise de la compétence GEMAPI par le syndicat
- Définition du montant de la taxe
- Nouveaux statuts du SMIGIBA par arrêté interpréfectoral
- Comptes-rendus des concertation avec les EPCI et structures de gestion des bassins versants limitrophes

1. Animation et gouvernance

BILAN DU PAPI D'INTENTION ET PRÉPARATION DU PAPI COMPLET Action 1.3

AXE 0	Organisation, pilotage, gestion du PAPI
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6-12 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA avec le comité de suivi du PAPI, c'est-à-dire, le COPIL qui est constitué des membres du comité de rivière

OBJECTIFS

Dresser le bilan technique et financier du PAPI d'intention

Préparer la stratégie du PAPI complet

Elaborer le dossier de candidature pour le PAPI complet

DESCRIPTION

A l'issue du PAPI d'intention, un bilan technique et financier sera produit afin d'évaluer les actions inscrites dans la PAPI d'intention.

En 2020, les élections municipales vont engendrer une nouvelle gouvernance du syndicat. Des attentes complémentaires aux actions inscrites dans le PAPI d'intention pourront voir le jour.

Sur la base du bilan du PAPI d'intention et des volontés politiques locales, un programme d'actions issu d'une stratégie concertée de prévention des inondations permettra d'engager des travaux dans le cadre d'un PAPI complet. Le dossier de PAPI complet présentera un diagnostic de la vulnérabilité établi sur la base du référentiel de vulnérabilité aux inondations.

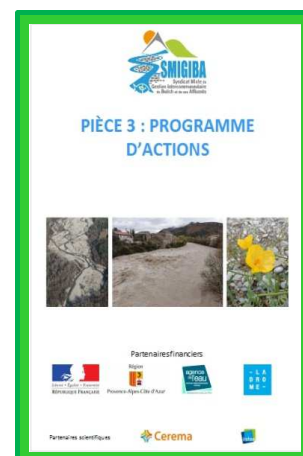
La co-construction du PAPI complet et la concertation associée seront réalisées dans le cadre de cette action.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Compétence GEMAPI transférée au SMIGIBA

BILAN DU PAPI D'INTENTION ET PRÉPARATION DU PAPI COMPLET

Action 1.3



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Rédaction du bilan du PAPI d'intention			X
Établissement de la stratégie pour le PAPI complet			X
Rédaction du dossier complet			X
Suivi du dossier			X

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
------------	-------	------	------	------

TOTAL

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
------------	-------	------------	-------------	-------	---------

TOTAL

INDICATEURS DE SUIVI

- Rapport du Bilan du PAPI d'intention et tableaux de suivi des actions
- Dépôt du dossier de candidature du PAPI complet

VOLET 2

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

SOMMAIRE

Récapitulatif financier	17
Action 2.1 : Étude complémentaire sur les aléas	18
Action 2.2 : Finalisation du recensement des enjeux présents sur le bassin versant	20
Action 2.3 : Étude des enjeux environnementaux	22

VOLET 2

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

RÉCAPITULATIF FINANCIER

Actions		Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif
2. Amélioration de la connaissance				88 940 €
2.1	Étude complémentaire sur les aléas inondation et torrentiel	Axe 1	SMIGIBA	23 545 €
2.2	Finalisation du recensement des enjeux	Axe 1	SMIGIBA	60 275 €
	Étude agricole approfondie			
	Étude économique approfondie			
	Autres enjeux			
2.3	Étude des enjeux environnementaux	Axe 1	SMIGIBA	5 120 €

2. Amélioration de la connaissance

ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE SUR LES ALÉAS

Action 2.1

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	4 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

L'action sera pilotée par le SMIGIBA avec l'assistance du RTM 05, des DDT 04, 05 et 26

OBJECTIFS

Uniformiser la connaissance des aléas torrentiel et inondation sur l'ensemble du bassin versant
Établir des cartographies des zones inondables pour les scénarios fréquent, moyen et exceptionnel

DESCRIPTION

Dans la démarche des PAPI, la caractérisation de l'aléa inondation passe par la conception de 3 scénarios d'inondations (fréquents, moyens, extrême) pour définir d'une part la vulnérabilité des territoires et d'autre part avoir une base de réflexion pour la gestion de crise.

Pour le PAPI innovant du Buëch, les aléas considérés seront les aléas inondation et torrentiel, qui sont difficilement dissociables sur le bassin versant. D'autres aléas peuvent également créer des sur-inondations, comme les mouvements de terrain comme cela a été le cas lors des crues de novembre 2016 : ces autres aléas pourront être étudiés en parallèle.

Le scénario extrême se basera sur la cartographie informative de la région PACA (atlas des zones inondables) en considérant la totalité du lit majeur des cours d'eau, le scénario moyen correspondant à une occurrence centennale, il se basera sur les cartographies issues des PPRN et de la cartographie mono-risques définies sur le département des Hautes-Alpes par la DDT05, enfin, le scénario fréquent correspondra au zonage de la crue entraînant les premiers désordres et dégâts sur le bassin versant.

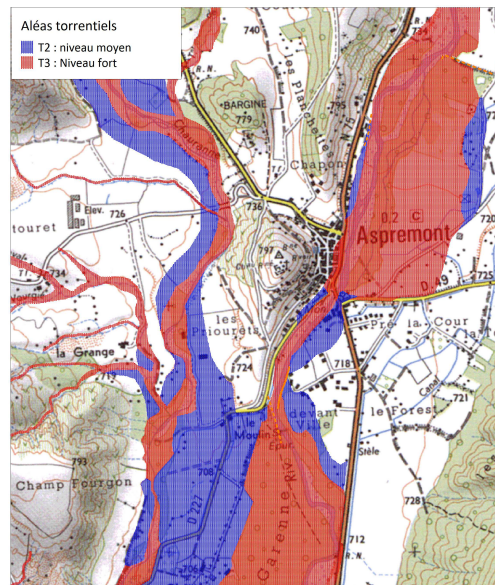
Le diagnostic a montré le manque de connaissance sur les aléas inondation et torrentiel dans les départements de la Drôme et des Alpes de Haute-Provence. Par ailleurs, le scénario fréquent (crue entraînant les premiers dégâts) devra être estimé sur les 3 départements du bassin versant.

La présente action prévoit donc la caractérisation de ces aléas pour :

- la définition du scénario exceptionnel pour le territoire du bassin versant situé dans la Drôme,
- la définition du scénario moyen pour les territoires du bassin versant dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans la Drôme,
- la définition du scénario fréquent sur l'ensemble du territoire.

La caractérisation de l'aléa torrentiel pour les scénarios fréquent et moyen se fera par le calcul de la bande active d'érosion et à une prise en compte des cônes de déjection pour le scénario extrême. Les secteurs à fort risque de mouvement de terrain seront intégrés .

CONDITIONS DE RÉALISATION



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Définition des aléas pour le scénario fréquent	x		
Définition des aléas pour le scénario moyen	x		
Définition des aléas pour le scénario exceptionnel	x		
Cartographie	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Définition des aléas pour le scénario fréquent	17 650 €	17 650 €		
Définition des aléas pour le scénario moyen	3 970 €	3 970 €		
Définition des aléas pour le scénario exceptionnel	1 325 €	1 325 €		
Cartographie	600 €	600 €		
TOTAL	23 545 €	23 545 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Définition des aléas pour le scénario fréquent	17 650 €	8 825 €	5 295 €		3 530 €
Définition des aléas pour le scénario moyen	3 970 €	1 985 €	1 191 €		794 €
Définition des aléas pour le scénario exceptionnel	1 325 €	663 €	398 €		265 €
Cartographie	600 €	300 €	180 €		120 €
TOTAL	23 545 €	11 773 €	7 064 €	0%	4 709 €
		50%	30%		20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Rapport d'étude
- Établissement de la base de données aléas
- Cartes thématiques

2. Amélioration de la connaissance

FINALISATION DU RECENSEMENT DES ENJEUX PRÉSENTS SUR LE BASSIN VERSANT

Action 2.2

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	2
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le pilotage de l'action sera mené par le SMIGIBA avec l'appui des chambres consulaires des 3 départements concernés

OBJECTIFS

Finaliser le recensement des enjeux sur l'ensemble du territoire
Connaître les enjeux en zone inondable : en particulier les enjeux agricoles et économiques
Préparer la gestion de crise avec les enjeux sensibles en zone inondable (ERP, captages AEP, STEP, déchetteries)
Préparer le diagnostic de vulnérabilité du territoire

DESCRIPTION

La présente action a pour objectif la collecte des données nécessaires à la réalisation du diagnostic de vulnérabilité. Une analyse préalable sera réalisée pour choisir les indicateurs semblant pertinents à l'échelle du bassin versant. Ces indicateurs pourront être complétés en fonction des résultats de la collecte des enjeux.

Elle se divisera en plusieurs sous-parties :

Une partie agricole comprenant, dans la zone inondable du Buëch et de ses affluents, un état des lieux prospectif sur l'utilisation du parcellaire agricole, l'identification des principaux systèmes d'exploitation sur le territoire et les enjeux agricoles présents. Cette partie doit permettre de caractériser l'utilisation de ces terres par l'activité agricole et de déterminer l'importance de ces parcelles dans les systèmes d'exploitation. Une concertation locale avec les agriculteurs concernés est prévue (réunion collective et enquête particulière)

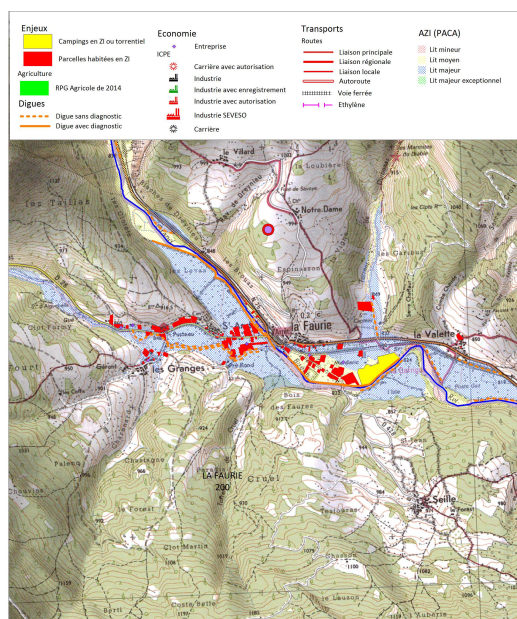
Une partie économique comprenant un recensement précis des entreprises situées dans les zones inondables du Buëch. Une première approche a été réalisée dans le cadre du diagnostic de territoire cependant, un grand nombre d'entreprises ne disposait pas de données chiffrées ou d'indications de nombre d'employés pour l'estimation du coût des inondations sur l'activité. Des enquêtes individuelles seront envoyées aux entreprises avec l'appui des communes.

Les enjeux sensibles seront recensés sur l'ensemble du territoire, il s'agira d'identifier les ERP pouvant être touchés, (ainsi que les routes pour l'évacuation), les captages eau potable, les stations d'épuration, les établissements recevant du public et les déchetteries.

La synthèse des enjeux humains et touristiques dans les départements de la Drôme et des Alpes-de-Haute-Provence sera réalisée dans cette partie.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Travail en collaboration avec les chambres consulaires (Chambres d'agriculture et Chambres de commerce et d'industrie)
Récupération des données SIG pour leur traitement



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Étude agricole approfondie	x		
Étude économique approfondie	x		
Enjeux humains et touristiques, enjeux sensibles	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Étude agricole approfondie	32 450 €	32 450 €		
Étude économique approfondie	20 600 €	20 600 €		
Enjeux humains et touristiques, enjeux sensibles	7 225 €	7 225 €		
TOTAL	60 275 €	60 275 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Étude agricole approfondie	32 450 €	16 225 €	9 735 €		6 490 €
Étude économique approfondie	20 600 €	10 300 €	6 180 €		4 120 €
Enjeux humains et touristiques, enjeux sensibles	7 225 €	3 613 €	2 168 €		1 445 €
TOTAL	60 275 €	30 138 €	18 083 €		12 055 €
		50%	30%	0%	20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Retours des enquêtes individuelles/participations aux réunions collectives
- Rapports d'étude
- Établissement de la base de données enjeux
- Couches SIG

2. Amélioration de la connaissance

ÉTUDE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Action 2.3

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	3
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le pilotage de l'action sera mené par le SMIGIBA avec l'appui des gestionnaires de sites Natura 2000 du territoire

OBJECTIFS

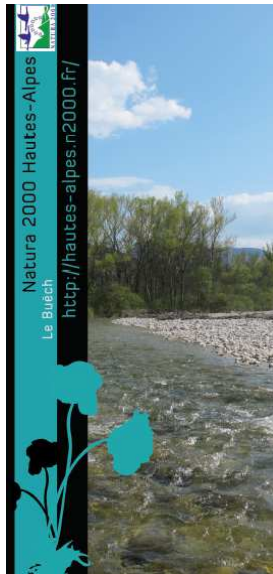
Réaliser une cartographie des enjeux environnementaux sur le bassin versant
Préparer le diagnostic de vulnérabilité environnemental

DESCRIPTION

Le bassin versant du Buëch présente un environnement sensible et important. La quasi-totalité du linéaire du Buëch est classée en zone Natura 2000. Il conviendra donc de prendre particulièrement en compte les enjeux environnementaux que ce soit au niveau du diagnostic de vulnérabilité mais aussi dans le cadre des analyses multicritères (AMC) qui devront être réalisées pour les projets d'aménagements. D'ailleurs, une notice d'incidence au titre Natura 2000 des projets devra être rédigée.

Le recensement des enjeux environnementaux a été initié dans le diagnostic de territoire de ce PAPI d'intention, il devra être finalisé et complété par une base de données présentant les enjeux environnementaux spécifiques de la vallée.

CONDITIONS DE RÉALISATION



Quelques éléments qui font la richesse de ce site :

LA RIPISYLVE : une forêt bien particulière
Les rivières sont bordées par un cordon d'arbres et arbustes appelé ripisylve qui recèle une grande richesse végétale. Dominée par les saules, les peupliers et les aulnes, elle constitue un corridor de déplacement ou "corridor écologique" pour la faune et accueille de nombreuses espèces (choucas-souris, colaptes, mésanges...). Elle agit comme une éponge, assure un rôle d'éponge lors des crues et filtre les eaux qui s'écoulent dans le Burch.

LES ADOUX : un refuge pour la faune aquatique
Les adoux sont de petits ruisseaux s'écoulant dans les bosquets qui bordent le lit du Burch. Alimentés par des sources de versant ou par le ruissellement, ils apportent des eaux fraîches et oxygénées, à température et pH généralement constants. Mélanges végétaux, ils accueillent une espèce rare du carminotier comme l'écrevisse à pieds blancs ou le Truthe larve méditerranéenne qui n'en s'y reproduit.

L'Écrevisse à pieds blancs
Cette espèce apprécie les eaux peu profondes, fraîches et oxygénées, avec de nombreux adoux. Abundante, l'écrevisse à pieds blancs est en fait celle et se rencontre localement dans les adoux du Burch. Les espèces peuvent au site sont multiples : modification du milieu, dégradation de la qualité de l'eau, compétition avec des espèces introduites comme l'écrevisse signal, etc.

17 espèces de poissons
Les poissons (saumon, le Burch et ses affluents) sont les plus sensibles à la pollution. Le Chabot, le Truthe larve, le Saumon, le Barbeau, le Barbeau national et le Saumon sont les plus sensibles à la pollution. Le Burch est un cours d'eau d'altitude qui se rencontre en aval de Laragne. Présent uniquement sur le Burch, il est le plus sensible à la pollution. Il est le plus sensible à la pollution. Cette espèce peu connue fait l'objet de programmes de recherche et de conservation (Plan National d'Action).

LES PRAIRIES HUMIDES : des milieux rares à préserver
Les zones marécageuses sont riches en eau, ont de multiples fonctions (régulation du débit des rivières, épuration des eaux...). Elles sont parmi les milieux naturels les plus menacés (moutonnement, colmatage...). Elles ont une végétation riche et particulière, les prairies humides sont également gérées avec pratiques agricoles traditionnelles, la faune et le paysage, qui le Burch du Burch, une prairie qui n'est pas courante.

L'Azuré de la sanguisorbe
Ce petit papillon bleu est très rare car il a besoin pour vivre d'une plante riche en saponines (sanguisorbe), qui ne pousse que dans les milieux humides et où l'humidité est constante et non-régulière pendant presque un an.

LES BANCS DE GALETS : une source de vie insoupçonnée
Les crues du Burch entraînent un remaniement du lit où naissent et disparaissent des bancs de galets. Cette dynamique naturelle de la rivière est à l'origine d'une grande diversité de milieux : des bancs de galets fins à l'épave de rochers comme les bécasses (jusqu'à 10 mètres de hauteur). Cette épave est un habitat très riche et capable de résister à des conditions difficiles (déplacement et enfoncement des crues et gel en hiver).

Le Castor d'Europe
Pesant jusqu'à 30 kg, cet animal est capable de modifier le milieu naturel pour ses besoins vitaux, en construisant des barrages sur ses cours d'eau. Il est présent dans le Burch. Cette espèce est présente dans le Burch. Cette espèce est présente dans le Burch. Cette espèce est présente dans le Burch.

LES BANCS DE GALETS : une source de vie insoupçonnée
Les crues du Burch entraînent un remaniement du lit où naissent et disparaissent des bancs de galets. Cette dynamique naturelle de la rivière est à l'origine d'une grande diversité de milieux : des bancs de galets fins à l'épave de rochers comme les bécasses (jusqu'à 10 mètres de hauteur). Cette épave est un habitat très riche et capable de résister à des conditions difficiles (déplacement et enfoncement des crues et gel en hiver).

Lors de vos promenades ou balades, n'oubliez pas de respecter quelques recommandations :

- En ramenant mes déchets dans ma sac, j'évite leur dispersion dans la nature.
- En me comportant discrètement, je n'affaiblis pas la faune et je permets à chacun de profiter de la qualité des lieux de la forêt.
- En me comportant discrètement, je n'affaiblis pas la faune et je permets à chacun de profiter de la qualité des lieux.
- En photographant les fleurs plutôt que de les cueillir, je permets aux autres de profiter de leur beauté.

ÉCHÉANCIER

Opérations

Analyse des enjeux environnementaux
Cartographie des enjeux

2018

2019

2020

X

X

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Analyse des enjeux environnementaux	4 520 €	4 520 €		
Cartographie des enjeux	600 €	600 €		
TOTAL	5 120 €	5 120 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMIC	SMIGIBA
Analyse des enjeux environnementaux	4 520 €	1 808 €		1 808 €	904 €
Cartographie des enjeux	600 €	240 €		240 €	120 €
TOTAL	5 120 €	2 048 €	0%	2 048 €	1 024 €
		40%		40%	20%

INDICATEURS DE SUIVI

Document de synthèse
Établissement de la base de données enjeux environnementaux
Couches SIG

VOLET 3

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

SOMMAIRE

Récapitulatif financier	27
Action 3.1 : Information à destination du public	28
Action 3.2 : Information à destination des acteurs locaux	30
Action 3.3 : Note d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme	32
Action 3.4 : Repères de crues	34
Action 3.5 : Parties sur les risques inondation et torrentiel des DICRIM	36
Action 3.6 : Création d'un observatoire enjeux, risques et milieux	38
Action 3.7 : Etablissement des 3 PPRN prescrits	40

VOLET 3

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

RÉCAPITULATIF FINANCIER

Actions		Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif
3. Prévention et sensibilisation				91 600 €
3.1	Information à destination du public	Axe 1	SMIGIBA	57 800 €
3.2	Information à destination des acteurs locaux	Axe 1	SMIGIBA	3 000 €
3.3	Note d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme	Axe 4	SMIGIBA	2 600 €
3.4	Repères de crues	Axe 1	SMIGIBA	4 200 €
3.5	Parties sur les risques inondation et torrentiel des DICRIM	Axe 1	SMIGIBA	3 100 €
3.6	Création d'un observatoire enjeux, risques et milieux	Axe 1	SMIGIBA	20 900 €
3.7	Établissement des 3 PPRN prescrits	Axe 4	DDT05	

3. Prévention et sensibilisation

INFORMATION À DESTINATION DU PUBLIC

Action 3.1

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Sous bassins versants
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	4
RÉALISATION	Année 1, année 2 et année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par le SMIGIBA en association avec les offices de tourisme, le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et différentes associations de développement local, ainsi que le département pour le paysage

OBJECTIFS

Informier et sensibiliser la population sur le bassin versant
Faire comprendre le risque
Développer la culture du risque
Mener des actions d'informations ciblées vers les enjeux et les populations touristiques
Mobiliser le tissu associatif pour toucher et sensibiliser au plus près des citoyens sur les risques

DESCRIPTION

Le diagnostic met en évidence que le grand public est très peu informé sur les risques naturels ou le risque inondation. De plus, la culture du risque inondations a disparu sur le territoire suite à plusieurs décennies sans événement d'importance. Cette action consiste à apporter aux riverains, aux promeneurs ou aux touristes une connaissance sur les risques "torrentiel" et "inondation", mais également sur le risque de rupture de digues et autres. Elle sera élaborée en collaboration avec les élus (communes, EPCI) et les offices de tourisme, qui pourront se charger de la diffusion.

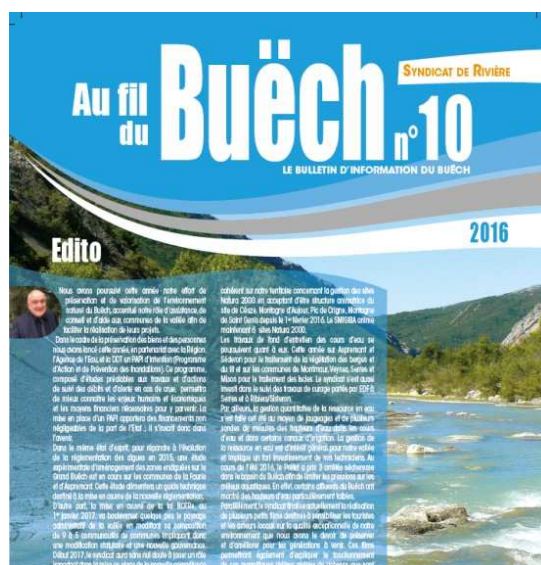
Cette information à destination du public sera développée sous forme de différents outils, avec :

- la réalisation d'un support de communication sur les risques à destination des riverains, qui pourra se faire sous la forme d'un dépliant ou d'une brochure ;
- la réalisation d'un support de communication à destination des touristes séjournant sur le territoire, en particulier dans les campings, qui se fera sous la forme d'un dépliant ;
- la rédaction d'articles sur les risques pour les bulletins des communes ou des intercommunalités ;
- la rédaction d'articles d'actualités sur le site internet du syndicat ;
- l'organisation de conférences sur les risques, sur l'histoire des digues dans la vallée, sur le transport sédimentaire et la particularité des rivières en tresse, avec la diffusion du film (déjà réalisé) sur le Buëch ;
- la sensibilisation des scolaires par des programmes de 5 séances sur les risques organisées avec les écoles (écoles primaires et collèges). C'est la continuité d'une action entreprise dans le cadre du contrat de rivière ;
- la mise en place de panneaux d'information sur les risques (6 panneaux sont prévus dans les futures aires de découvertes du paysage – action issue de l'atlas des paysages 05 – CD05).

La rédaction des contenus sera réalisée par l'animateur du PAPI. Les subventions sont demandées pour l'infographie sur les supports, l'impression et la diffusion si besoin

CONDITIONS DE RÉALISATION

Travail avec les associations pour les conférences, travail avec les communes/communautés de communes pour l'intégration des articles dans les bulletins d'information
Travail avec les établissements d'enseignements pour le programme de sensibilisation des scolaires
Travail avec le Département sur l'atlas des paysages pour le développement des aires de découvertes des vallées



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Réalisation d'un support de communication pour les riverains		x	
Réalisation d'un support de communication pour les touristes		x	
Rédaction d'articles pour les bulletins communaux/intercommunaux	x	x	x
Organisation de conférences thématiques	x	x	x
Sensibilisation des scolaires	x	x	x
Réalisation et pose de panneaux d'information sur les risques		x	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Support de communication pour les riverains	6 600 €		6 600 €	
Support de communication pour les touristes	4 600 €		4 600 €	
Articles	en interne			en interne
Conférences thématiques	6 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Sensibilisation des scolaires	18 000 €		18 000 €	
Panneaux d'informations sur les risques	22 600 €		22 600 €	
TOTAL	57 800 €	2 000 €	53 800 €	2 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Support de communication pour les riverains	6 600 €	3 300 €	1 980 €		1 320 €
Support de communication pour les touristes	4 600 €	2 300 €	1 380 €		920 €
Articles	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Conférences thématiques	6 000 €	3 000 €	1 800 €		1 200 €
Sensibilisation des scolaires	18 000 €	9 000 €	5 400 €		3 600 €
Panneaux d'informations sur les risques	22 300 €	11 150 €	6 690 €		4 460 €
TOTAL	57 500 €	28 750 €	17 250 €	0%	11 500 €
		50%	30%		20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Éditions des supports
- Nombre d'articles publiés
- Nombre de conférences et participation
- Nombre de panneaux installés

3. Prévention et sensibilisation

INFORMATION À DESTINATION DES ACTEURS LOCAUX

Action 3.2

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Communes/EPCI/sous bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	1 à 5
RÉALISATION	Année 1, année 2 et année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par le SMIGIBA avec l'appui des services de l'État et du RRGMA (Réseau Régional de Gestionnaires des Milieux Aquatiques – PACA)

OBJECTIFS

Informier et sensibiliser les élus du bassin versant
Faire comprendre le risque
Développer la culture du risque

DESCRIPTION

Les lois et les décrets ont beaucoup évolué ces dernières années. Les responsabilités des communes et des communautés de communes sur les risques également. Une information et une veille pour les acteurs locaux est indispensable.

Cette action se présentera sous 2 formes :

- des réunions thématiques sur les aspects réglementaires pour les systèmes d'endiguements, l'urbanisme, la GEMAPI, l'agriculture et l'environnement, et le transport solide. Au cours de ces réunions, le film sur le Buëch sera également diffusé.
- la rédaction d'une veille semestrielle sur l'évolution de la réglementation (en lien avec le RRGMA) qui sera mise en ligne sur le site internet du SMIGIBA et adressée aux acteurs locaux sous forme d'une newsletter.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Participation des élus



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Réunions thématiques	x	x	x
Rédaction d'une veille à destination des élus	x	x	x

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Réunions thématiques	3 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Rédaction d'une veille à destination des élus	en interne		en interne	
TOTAL	3 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Réunions thématiques	3 000 €	1 500 €			1 500 €
Rédaction d'une veille à destination des élus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
TOTAL	3 000 €	1 500 €	0%	0%	1 500 €
		50%	0%	0%	50%

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de réunions organisées, participation et compte rendus
- Nombre de veilles rédigées/ nombre de newsletters
- Nombre d'articles sur le site internet

3. Prévention et sensibilisation

NOTE D'INTÉGRATION DU RISQUE INONDATION DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

Action 3.3

AXE 4	Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
ÉCHELLE	Communes/EPCI/sous bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	2 mois
PRIORITÉ	4
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par le SMIGIBA et les services de l'État, en partenariat avec le syndicat mixte du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Aire Gapençaise

OBJECTIFS

Intégrer la gestion du risque inondation dans les documents d'urbanisme
Faire prendre conscience aux collectivités l'importance d'intégrer ce risque dans les documents d'urbanisme

DESCRIPTION

Il s'agit d'intégrer les risques inondation et torrentiel dans les documents d'urbanisme communaux des collectivités non dotées d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN).

Cette action fera un état des lieux de l'intégration des risques dans les PLU actuels. Des recommandations sur les risques naturels seront rédigées afin d'être jointes en annexe des documents d'urbanisme.

Cette action sera l'occasion de sensibiliser les communes sur la nécessité d'intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire.

Le SMIGIBA demandera à être associé aux services de l'État pour les porter-à-connaissance à destination des collectivités locales sur la partie concernant les risques naturels et en particulier les risques inondation et torrentiel.

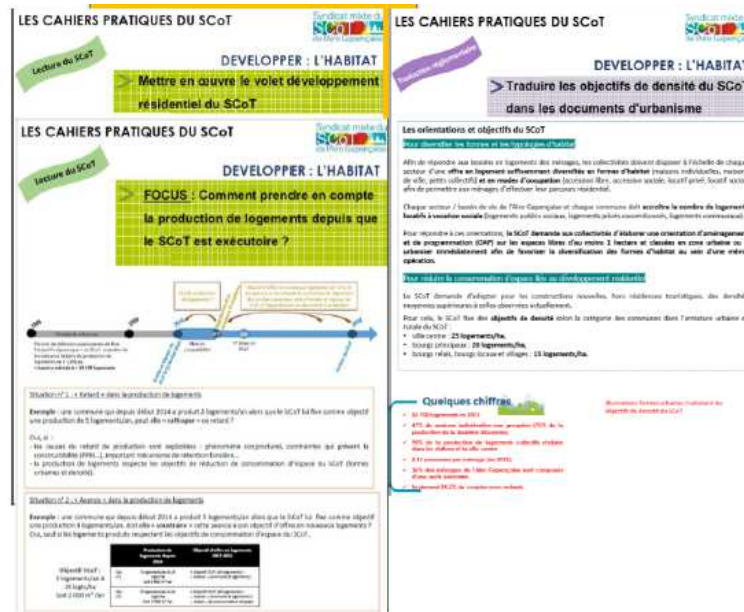
Le SMIGIBA s'associera au syndicat mixte du SCoT pour la rédaction du cahier pratique sur les risques naturels. Le cahier comprendra des fiches pratiques qui présenteront les obligations réglementaires, les moyens d'intégrer les risques dans le développement de l'urbanisation et proposeront des retours d'expérience. Le syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du SCoT a prévu de réaliser ces cahiers techniques à partir de 2017. La diffusion de cette fiche ne se limitera pas aux communes du périmètre du SCoT, mais elle sera étendue à l'ensemble des communes du bassin versant.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Participation des élus
Travail partenarial avec les services de l'État les porter-à-connaissance
Travail partenarial avec le syndicat mixte du SCoT pour le cahier pratique

NOTE D'INTÉGRATION DU RISQUE INONDATION DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME

Action 3.3



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Etat des lieux des PLU	X		
Travail sur les Porter-à-connaissance	X		
Rédaction du cahier pratique sur les risques	X		
Diffusion	X		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Etat des lieux des PLU	en interne	en interne		
Travail sur les Porter-à-connaissance	en interne	en interne		
Rédaction du cahier pratique sur les risques	2 000 €	2 000 €		
Diffusion	600 €		600 €	
TOTAL	2 600 €	2 000 €	600 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Etat des lieux des PLU	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Travail sur les Porter-à-connaissance	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Rédaction du cahier pratique sur les risques	2 000 €	1 000 €	600 €		400 €
Diffusion	600 €	300 €	180 €		120 €
TOTAL	2 600 €	1 300 €	780 €	0%	520 €
		50%	30%		20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de Porter-à-connaissance rédigés
- Publication du cahier pratique

3. Prévention et sensibilisation

REPÈRES DE CRUES

Action 3.4

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Communes
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	5
RÉALISATION	Année 1, année 2 et année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par le SMIGIBA en lien avec les communes et les services de l'État

OBJECTIFS

Informer et sensibiliser la population du bassin versant
Faire comprendre le risque
Développer la culture du risque
Développer les repères de crues

DESCRIPTION

Il n'existe pas de repère de crue sur le bassin versant du Buëch. La culture du risque passe par des repères visuels pour que les habitants en prennent conscience. Lors des crues, de nombreux riverains viennent regarder les cours d'eau et particulièrement la hauteur d'eau. La présence de repères visuels permettra aux riverains de comparer les événements importants.

La présente action propose donc la recherche des sites adéquats pour l'implantation de ces repères visuels en concertation avec les élus et les riverains.

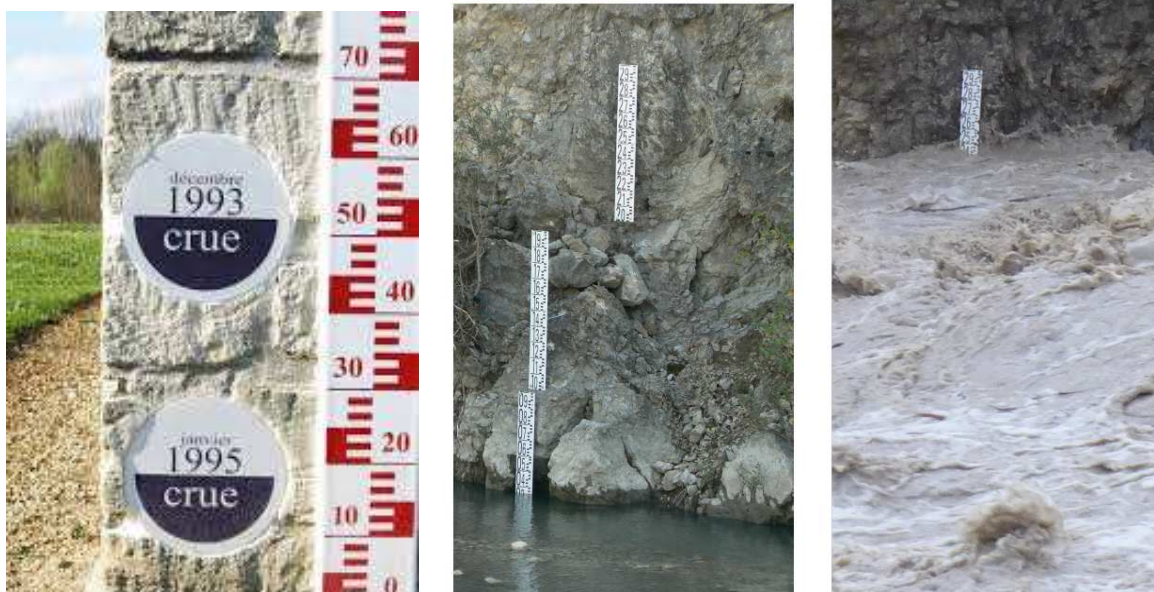
Une douzaine de repères est prévue avec la pose d'environ 4 repères par an. La moitié des repères devra être posée dans des communes avec un PPRN (subvention Etat à 50 % et région PACA à 30 %) et l'autre moitié dans des communes sans (subvention région uniquement, 45%).

Les repères seront répertoriés et géoréférencés dans la base de données des repères de crues créée par le Ministère de l'environnement.

Une fiche repère sera établie afin de conserver l'historique des cotes atteintes pour des événements majeurs.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Concertation avec les riverains et les élus pour choisir des secteurs d'implantation pertinents.



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Recherche de sites	x	x	x
Acquisition et pose	x	x	x

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Recherche de sites				
Acquisition et pose	4 200 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €
TOTAL	4 200 €	1 400 €	1 400 €	1 400 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Recherche de sites					
Acquisition et pose	4 200 €	1 050 €	1 575 €		1 575 €
TOTAL	4 200 €	1 050 €	1 575 €		1 575 €
		25%	38%	0%	38%

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de repères posés
- Cartographie des repères de crues
- Fiches repère

3. Prévention et sensibilisation

PARTIES INONDATION ET TORRENTIEL DES DICRIM

Action 3.5

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Communes
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	5
RÉALISATION	Année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par le SMIGIBA en lien avec les communes, les services de l'État et le CYPRES

OBJECTIFS

Appuyer les communes pour mettre à jour leur DICRIM

Appuyer les communes à s'engager dans une démarche de réflexion et d'établissement d'un DICRIM en leur proposant un contenu technique sur les risques inondation et torrentiel

DESCRIPTION

Sur les 62 communes du bassin versant, 14 disposent d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Le SMIGIBA propose de rédiger les parties risques inondation et torrentiel des DICRIM pour les communes concernées et d'actualiser ces parties dans les DICRIM existants. L'interaction entre les différents risques naturels sera traitée. Une réflexion doit être menée avec les services de l'État pour les secteurs où les risques ne sont pas identifiés mais pour lesquels la connaissance existe.

Pour les documents existants sur le bassin versant, une actualisation est proposée tant en termes de contenu que d'infographie.

Ces documents seront ensuite mis en ligne sur une page dédiée, sur le site internet du SMIGIBA.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Concertation avec les riverains et les élus pour choisir des secteurs d'implantation pertinents.



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Aide à la rédaction de la partie inondation des DICRIM		x	
Actualisation des DICRIM existants		x	
Uniformisation des DICRIM		x	
Mise à disposition des DICRIM sur le site du syndicat		x	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Aide à la rédaction de la partie inondation des DICRIM	en interne		en interne	
Actualisation des DICRIM existants	en interne		en interne	
Uniformisation des DICRIM	2 500 €		2 500 €	
Mise à disposition des DICRIM sur internet	600 €		600 €	
TOTAL	3 100 €		3 100 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Aide à la rédaction de la partie inondation des DICRIM	p.m.	p.m.			
Actualisation des DICRIM existants	p.m.	p.m.			
Uniformisation des DICRIM	2 500 €		1 125 €		1 375 €
Mise à disposition des DICRIM sur internet	600 €		270 €		330 €
TOTAL	3 100 €	0%	1 395 €	0%	1 705 €
			45%		55%

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de communes intégrées dans la démarche

Nombre de DICRIM formalisés/actualisés

3. Prévention et sensibilisation

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE ENJEUX, RISQUES ET MILIEUX

Action 3.6

AXE 1	Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	4
RÉALISATION	Année 1, année 2 et année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par le SMIGIBA en partenariat avec les acteurs GEOMAS sur le territoire

OBJECTIFS

Mise à disposition des outils et documents de gestion communaux des risques inondation et torrentiel sur un système d'information géographique

Mise à disposition de l'état d'avancement du PAPI

Optimisation du site internet du SMIGIBA : carte interactive des documents communaux

DESCRIPTION

Pour organiser les données et faciliter leur accès par les collectivités, une base de données sera créée. Elle regroupera les données concernant les risques, les enjeux et les milieux et sera mise à disposition via GEOMAS (Géomatique Mutualisée des Alpes du Sud).

Un cahier des charges pour la production de couches dans la thématique « risques » sera rédigé. Il permettra l'uniformisation des couches cartographiques qui seront produites tout au long du PAPI d'intention du Buëch.

Pour aider à la lecture, des cartes thématiques seront réalisées et également mises à disposition.

Les géomaticiens du Pays Gapençais et du Pays Sisteronais Buëch se chargeront de la mise à jour annuelle de la base de données ainsi que de la maintenance du SIG.

Les couches produites seront compatibles avec l'observatoire régional des risques majeurs de la région PACA.

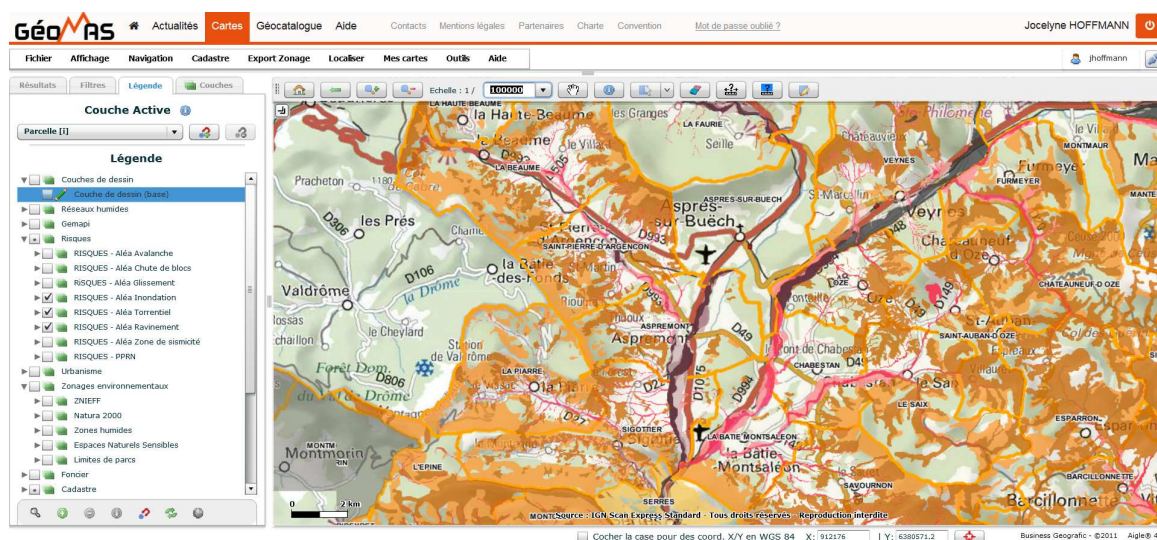
Une page dédiée au PAPI et à son évolution sera créée sur le site internet du SMIGIBA. Elle proposera les résultats des études et tous les documents qui seront publiés durant le PAPI. La mise à jour du site du SMIGIBA est incluse dans cette action.

Sur le site internet du SMIGIBA, une carte interactive représentant les communes du bassin permettra de recenser les documents existants sur la commune (PLU, PCS, DICRIM, PPRN, résultats d'études...) avec un lien pour les télécharger.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Convention de partages des données

Récupération des couches produites



ECHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Création de la base de données	X	X	X
Rédaction du cahier des charges	X	X	X
Intégration des documents (DICRIM, PPRN, PCS...)	X	X	X
Réalisation de cartes thématiques	X	X	X
Mise à jour du site internet du SMIGIBA en fonction de l'évolution du PAPI	X	X	X

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Création de la base de données	3 500 €	3 500 €		
Rédaction du cahier des charges				
Intégration des documents (DICRIM, PPRN, PCS...)				
Réalisation de cartes thématiques				
Mise à jour du site internet du SMIGIBA	17 400 €	5 800 €	5 800 €	5 800 €
TOTAL	20 900 €	9 300 €	5 800 €	5 800 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Création de la base de données	3 500 €	1 750 €	1 050 €		700 €
Rédaction du cahier des charges	p.m.	p.m.	p.m.		p.m.
Intégration des documents (DICRIM, PPRN, PCS...)	p.m.	p.m.	p.m.		p.m.
Réalisation de cartes thématiques	p.m.	p.m.	p.m.		p.m.
Mise à jour du site internet du SMIGIBA	17 400 €	8 700 €	5 220 €		3 480 €
TOTAL	20 900 €	10 450 €	6 270 €	0%	4 180 €
		50%	30%		20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Création de la base de données
- Nombre de couches conformes au cahier des charges
- Nombre de cartes thématiques publiées
- Nombre de visiteurs sur le site internet

3. Prévention et sensibilisation

Établissement des 3 PPRN prescrits

Action 3.7

AXE 4	Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
ÉCHELLE	Communes
DURÉE PRÉVISIONNELLE	12 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

DDT 05

PILOTAGE

Cette action sera pilotée par la DDT 05

OBJECTIFS

Poursuivre la réalisation et l'actualisation des documents opposables intégrant le risque inondation et le risque torrentiel
Limiter les enjeux en zone inondable
Réduire la vulnérabilité
Préserver les zones d'expansion des crues.

DESCRIPTION

Il est prévu dans la durée du PAPI d'intention de finaliser la réalisation des PPRN sur les 3 communes où ils ont été prescrits en 2017 afin de doter les communes d'outils réglementaires de maîtrise de leur urbanisation. Il s'agit des communes de la Faurie, d'Aspremont et de Garde-Colombe.
Les PPRN sur ces 3 communes ne concerneront pas uniquement les risques inondations et torrentiels mais seront multirisques et prendront en compte les aléas mouvement de terrain, chutes de blocs, ravinements.
Ce volet sera réexaminé en phase d'élaboration de la stratégie locale de gestion des inondations qui viendra clore le PAPI d'intention pour déboucher sur un PAPI complet.
Cette action prévoit la réalisation de ces Plans et la mise à jour des porteurs à connaissance.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Disposer des cartes d'aléa inondations et torrentiels complétées

ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Établissement des 3 PPRN prescrits		X	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Établissement des 3 PPRN prescrits	Cette action est prise en charge par l'état via le fond FNPRM			

TOTAL

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	DDT 05
Établissement des 3 PPRN prescrits	Cette action est prise en charge par l'état via le fond FNPRM				

TOTAL

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de PPRN mis à l'approbation
 Nombre de PPRN approuvés
 Nombre de porters à connaissances mis à jour

VOLET 4

AMÉLIORATION DE LA SURVEILLANCE, DE LA GESTION DE CRISE ET DE LA GESTION POST-CRUE

SOMMAIRE

Récapitulatif financier	45
Action 4.1.1 : Système de suivi des débits / stations de mesures : diagnostic, localisation et protocole	46
Action 4.1.2 : Système de suivi des débits / stations de mesures : acquisition et maintenance	48
Action 4.2 : Réflexion pour la mise en place d'un système d'alerte à l'échelle du bassin versant	50
Action 4.3 : Mission d'appui pour la rédaction des plans communaux de sauvegarde (PCS)	52
Action 4.4 : Gestion de l'après-crue	54

VOLET 4

AMÉLIORATION DE LA SURVEILLANCE, DE LA GESTION DE CRISE ET DE LA GESTION POST-CRUE

RÉCAPITULATIF FINANCIER

Actions		Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif
4. Amélioration de la surveillance, de la gestion de crise et de la gestion post-crue				314 620 €
4.1	Système de suivi des débits		SMIGIBA	
	4.1.1 Stations de mesures : diagnostic, localisation et protocole	Axe 1	SMIGIBA	25 000 €
	4.1.2 Stations de mesures : acquisition et maintenance		SMIGIBA	
	Acquisition et maintenance du matériel	Axe 2		85 000 €
	Tarage, validation des données	Axe 1	180 000 €	
4.2	Réflexion pour la mise en place d'un système d'alerte à l'échelle du bassin versant	Axe 3	à définir	en interne
4.3	Mission d'appui à la rédaction de plans communaux de sauvegarde	Axe 3	SMIGIBA	2 500 €
4.4	Gestion de l'après-crue	Axe 1	SMIGIBA	22 120 €

4. Amélioration de la surveillance

SYSTÈME DE SUIVI DES DÉBITS / STATIONS DE MESURE : DIAGNOSTIC, LOCALISATION ET PROTOCOLE

Action 4.1.1

AXE 2	Surveillance, prévision des crues et des inondations
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	suivant actions
PRIORITÉ	3
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA avec les équipes du CEREMA et de l'IRSTEA dans le cadre du partenariat « GEMAPI » et le SPC Grand Delta

OBJECTIFS

Optimiser le réseau de suivi des hauteurs d'eau existant
Proposer un système de suivi innovant pour les crues
Mettre en place un plan de maintenance des stations de mesures

DESCRIPTION

Un système de suivi de l'hydrologie et du transport solide des cours d'eau et un système d'alerte doivent être mis en place à l'échelle du bassin versant. Actuellement, des stations de suivi des hauteurs et des vitesses sont implantées pour répondre à la problématique de ressources en eau. Ces stations peuvent évoluer et être déplacées. Le réseau de suivi peut également être étoffé.

L'action suivante propose de répondre à ces problématiques par la réalisation d'un diagnostic préalable pour déterminer :

- la nature du suivi hydrologique et sédimentaire pouvant être entrepris
- le type de stations pouvant être mis en place.

Le nombre et la localisation des stations devront également être étudiés pour être adaptés aux problématiques et aux enjeux locaux.

Enfin, un protocole de maintenance des stations devra être rédigé. Il précisera le nombre d'intervention sur les stations par an, les moyens de vérification/validation des données, la réalisation des courbes de tarage, le déplacement éventuel des stations.

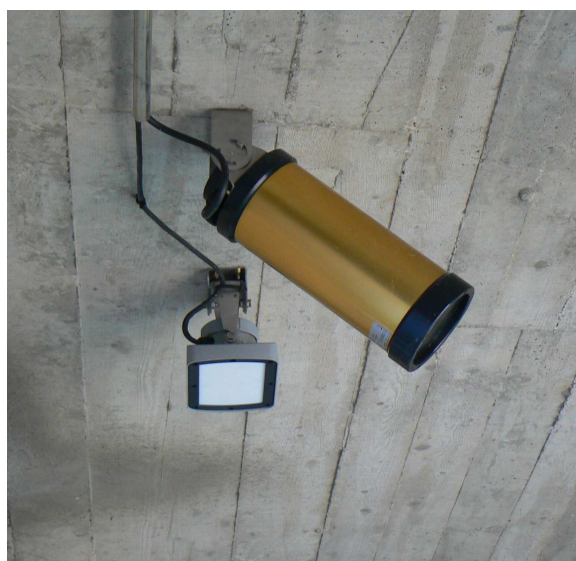
LE SPC Grand Delta sera associé à ce travail afin de bénéficier de son retour d'expérience.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Partenariat avec CEREMA/IRSTEA

SYSTÈME DE SUIVI DES DÉBITS / STATIONS DE MESURE : DIAGNOSTIC, LOCALISATION ET PROTOCOLE

Action 4.1.1



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Diagnostic préalable	x		
Localisation des stations à installer (3 stations estimées)	x		
Rédaction d'un plan de maintenance et de suivi des stations	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Diagnostic préalable				
Localisation des stations à installer (3 stations estimées)	25 000 €	25 000 €		
Rédaction d'un plan de maintenance et de suivi des stations				
TOTAL	25 000 €	25 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Définition des zones à protéger					
Localisation des stations à installer (3 stations estimées)	25 000 €		7 500 €	12 500 €	5 000 €
Rédaction d'un plan de maintenance et de suivi des stations					
TOTAL	25 000 €	0%	30%	50%	20%

INDICATEURS DE SUIVI

Choix du type de stations à implanter et leur localisation
Protocole de maintenance

4. Amélioration de la surveillance

SYSTÈME DE SUIVI DES DÉBITS / STATIONS DE MESURE : ACQUISITION ET MAINTENANCE

Action 4.1.2

AXE 2	Surveillance, prévision des crues et des inondations
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	3
RÉALISATION	Année 1, année 2 et année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA en lien avec le SPC Grand Delta

OBJECTIFS

Installer les stations de mesures
Effectuer le suivi et la maintenance des stations
Vérifier, valider et bancariser les données
→ débits de crue ET débits d'étiage

DESCRIPTION

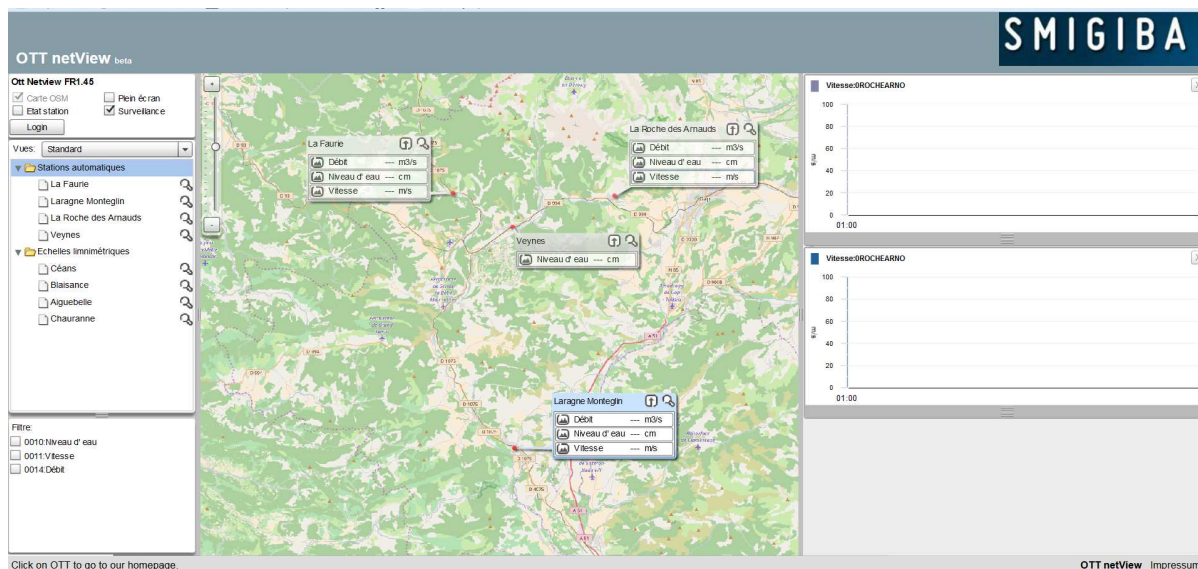
Un système de suivi de l'hydrologie et du transport solide des cours d'eau et un système d'alerte doivent être mis en place à l'échelle du bassin versant. Actuellement, des stations de suivi des hauteurs et des vitesses sont implantées pour répondre à la problématique de ressources en eau. Ces stations peuvent évoluer et être déplacées. Le réseau de suivi peut également être étoffé. Le réseau de suivi des débits et du transport solide est défini en 4.1.1.

Cette action permet de mettre en place le nouveau réseau (déplacement stations actuelles, acquisition de nouveaux radars) et leur maintenance annuelle. En effet, les rivières étant à fond mobile, les profils en travers et la localisation du lit mineur au niveau des stations peuvent changer d'une année sur l'autre, rendant les courbes de tarage caduques. La vérification des données, leur validation et leur bancarisation ainsi que leur mise à disposition en temps réel sur le site du SMIGIBA sont également réalisés dans le cadre de cette action.

La partie concernant la bancarisation des données sera traitée en lien avec le SPC Grand Delta.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Résultats de l'action 4.1.1



ECHÉANCIER

Opérations	Année 1	Année 2	Année 3
Acquisition des stations de mesures des débits (liquides et solides)	X	X	X
Installations des stations	X	X	X
Maintenance annuelle	X	X	X
Jaugeage en crue	X	X	X
Vérification, validation et bancarisation des données	X	X	X

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	Année 1	Année 2	Année 3
Acquisition et installation de stations de mesures des débits (liquides et solides)	60 000 €	60 000 €		
Maintenance annuelle	10 000 €	2 000 €	4 000 €	4 000 €
Jaugeage en crue (marché à bon de commande)	15 000 €	3 000 €	6 000 €	6 000 €
Vérification, validation et bancarisation des données	180 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
TOTAL	265 000 €	125 000 €	70 000 €	70 000 €

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Acquisition et installation de stations de mesures des débits (liquides et solides)	60 000 €	30 000 €	18 000 €		12 000 €
Maintenance annuelle	10 000 €		3 000 €		7 000 €
Jaugeage en crue (marché à bon de commande)	15 000 €		4 500 €	7 500 €	3 000 €
Vérification, validation et bancarisation des données	180 000 €			90 000 €	90 000 €
TOTAL	265 000 €	30 000 €	25 500 €	97 500 €	112 000 €
		11%	10%	37%	42%

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de stations installées
- Nombre de jours de mesures sans désordres
- Nombre de points de mesures intégrés au réseau de suivi et d'alerte
- Faire que l'outil puisse devenir l'élément référent pour le suivi des niveaux en cas de crise

4. Amélioration de la surveillance

RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Action 4.2

AXE 2	Surveillance, prévision des crues et des inondations
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	3
RÉALISATION	Année 1, année 2 et année 3

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le SMIGIBA pilotera cette action en lien avec les services de l'État en charge de l'alerte et le SPC Grand Delta

OBJECTIFS

Mettre en place l'alerte
Définir les rôles de chacun autour de l'alerte

DESCRIPTION

Actuellement, il n'existe pas de plan d'alerte sur le bassin versant. La concertation autour du diagnostic à montrer l'intérêt des acteurs locaux à en mettre un en place sur le bassin versant.

L'action consistera en :

- la définition des points à surveiller, des cotes de vigilance et d'alerte en amont de ces points
- l'organisation des astreintes en fonction des alertes météorologiques
- la définition des modalités de diffusion et de suivi (suivi temps réel sur internet)

Ces éléments seront discutés avec les collectivités du bassin versant, la DDT, le SPC la DREAL et les préfetures afin de répartir et définir les rôles de chacun.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Résultats des actions 4.1.1 et 4.1.2

RÉFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Action 4.2



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Définition de la diffusion de l'alerte	X	X	
Organisation des astreintes	X	X	
Définition des points de surveillance prioritaires	X	X	
Concertation	X	X	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Définition de la diffusion de l'alerte	en interne	en interne	en interne	
Organisation des astreintes	en interne	en interne		
Définition des points de surveillance prioritaires	en interne		en interne	
Concertation	en interne	en interne	en interne	
TOTAL				

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	Etat – FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
TOTAL				

INDICATEURS DE SUIVI

- Protocole de gestion de l'alerte sur le bassin versant
- Meilleure préparation du territoire face à un événement majeur
- Sensibiliser les élus à l'organisation de l'alerte au niveau de leur commune (réalisation de PCS)
- Nombre de points de surveillance définis

4. Amélioration de la surveillance

MISSION D'APPUI POUR LA RÉDACTION DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE (PCS) Action 4.3

AXE 3	Alerte et gestion de crise
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	4
RÉALISATION	Année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le SMIGIBA pilotera cette action en lien avec les DDT

OBJECTIFS

Sensibiliser les élus sur les obligations face à la gestion de crise
Aider les communes à réaliser leur plans communaux de sauvegarde

DESCRIPTION

Sur le bassin versant, seules 7 communes ont défini un plan communal de sauvegarde. Les plans communaux de sauvegarde permettent au maire de disposer de niveaux d'exposition de sa commune au risque et de prévoir pour chaque seuil les mesures adaptées pour la protection de sa population communale. La réalisation de ces plans se faisant sur la base du volontariat des communes. La mission de l'animateur du PAPI sera :

- d'inciter les communes du bassin versant à faire réaliser ces plans,
- d'assurer un continuum de plans de sauvegarde (amont/aval, rive droite/rive gauche, logique de proximité...),
- d'uniformiser leur construction et leur infographie.

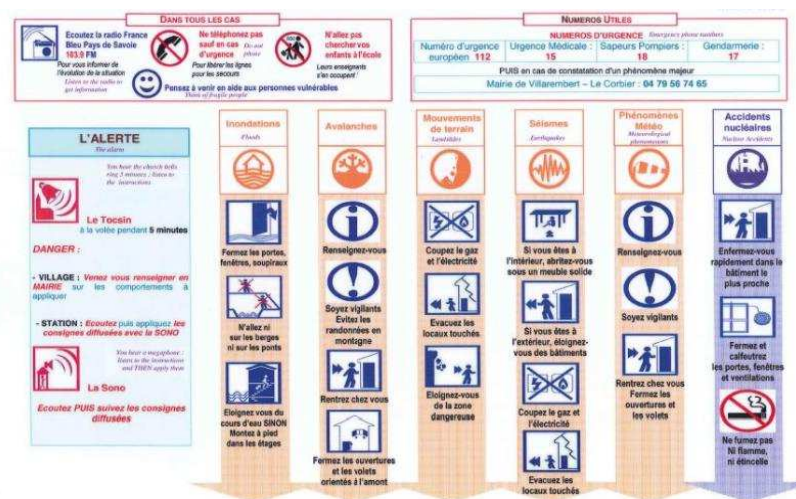
L'animateur du PAPI aidera les communes dans la rédaction des ces plans en fournissant les niveaux de risques et les cartes d'aléas correspondantes. Les PCS produits seront mis à disposition sur le site internet du SMIGIBA pour une meilleure visibilité.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Mobilisation des communes
Niveaux d'alerte définis dans l'action 4.2

MISSION D'APPUI POUR LA RÉDACTION DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE (PCS)

Action 4.3



ECHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Aide à la rédaction		X	
Uniformisation des plans		X	
Impression et diffusion		X	
Mise à disposition des documents sur internet		X	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Aide à la rédaction	en interne		en interne	
Uniformisation des plans	2 500 €		2 500 €	
Impression et diffusion		à la charge des communes		
TOTAL	2 500 €		2 500 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Aide à la rédaction	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
Uniformisation des plans (infographie)	2 500 €		1 125 €		1 375 €
Impression et diffusion					
TOTAL	2 500 €	0%	45%	0%	55%

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de PCS réalisés

4. Amélioration de la surveillance

GESTION DE L'APRÈS-CRUE

Action 4.4

AXE 3	Alerte et gestion de crise
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	durée du PAPI
PRIORITÉ	5
RÉALISATION	Année 1 et année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le SMIGIBA pilotera cette action en collaboration avec les autres structures de gestion des cours d'eau de la région PACA

OBJECTIFS

Sensibiliser les élus sur les obligations face à la gestion de crise
Aider les communes à réaliser leur plans communaux de sauvegarde

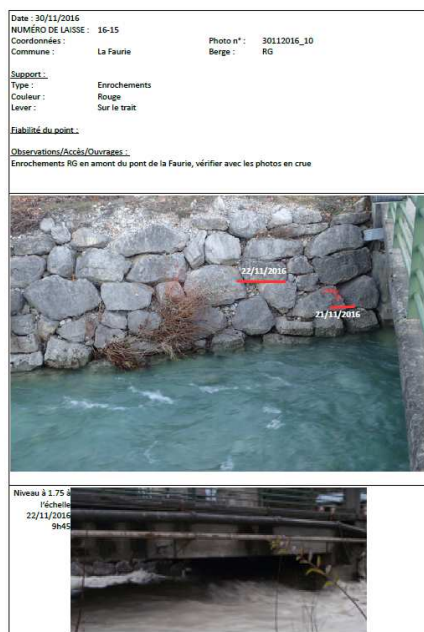
DESCRIPTION

Actuellement, aucun suivi particulier n'est défini pour la gestion de l'après-crue. Des levés de laisse de crue sont ponctuellement réalisés dans les secteurs à enjeux.

Cette action propose d'organiser l'après crue tant pour la levée des laisses de crues que pour la surveillance des points particuliers (avec levés topo) définis dans le réseau de suivi physique du plan de gestion des alluvions. L'action solidarité PACA avec le RRGMA pour les crues grâce au Rex-crue pourra être sollicitée si besoin.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Action solidarité PACA
Définition des points de surveillance (action 4.2)



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Protocole de gestion post-crue		X	
Intégration des NHE dans le SIG		X	
Suivi terrain, BPU		X	
Concertation		X	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Protocole de gestion post-crue	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !
Intégration des NHE dans le SIG	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !
Suivi terrain, BPU	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !
Concertation	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !
TOTAL	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Protocole de gestion post-crue	2 400 €		1 080 €		1 320 €
Intégration des NHE dans le SIG	600 €		270 €		330 €
Suivi terrain, BPU	17 000 €		7 650 €		9 350 €
Concertation	2 120 €		954 €		1 166 €
TOTAL	22 120 €		9 954 €		12 166 €
		#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !	#VALEUR !

INDICATEURS DE SUIVI

Protocole de gestion post-crue

VOLET 5

DÉFINITION DE LA VULNÉRABILITÉ

SOMMAIRE

Récapitulatif financier	59
Action 5.1 : Définition concertée des secteurs prioritaires et hiérarchisation	60
Action 5.2 : Analyse de la vulnérabilité économique	62
Action 5.3 : Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	64
Action 5.4 : Stratégie de gestion des inondations en dehors des systèmes d'endiguements	66
Action 5.5 : Plan de gestion des Alluvions de la Méouge	68

VOLET 5

DÉFINITION DE LA VULNÉRABILITÉ

RÉCAPITULATIF FINANCIER

Actions		Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif
5. Définition de la vulnérabilité				181 170 €
5.1	Définition concertée des secteurs prioritaires et hiérarchisation	Axe 5	SMIGIBA	23 500 €
5.2	Analyse de la vulnérabilité économique	Axe 5	SMIGIBA	25 000 €
5.3	Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	Axe 5	SMIGIBA	12 000 €
5.4	Stratégie de gestion des inondations en dehors des systèmes d'endiguements	Axe 5	SMIGIBA	80 670 €
5.5	Plan de gestion des Alluvions de la Méouge	Axe 5	SMIGIBA	40 000 €

5. Définition de la vulnérabilité

DÉFINITION CONCERTÉE DES SECTEURS PRIORITAIRES ET HIÉRARCHISATION

Action 5.1

AXE 5	Réduction de la vulnérabilité
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA en collaboration avec le PARN (Pôle Alpin d'Etudes et de Recherche pour la Prévention des Risques Naturels)

OBJECTIFS

Impliquer les acteurs locaux dans la stratégie de gestion des inondations
Préciser la vulnérabilité suivant la vision des acteurs locaux
Réaliser un diagnostic de vulnérabilité des secteurs prioritaires
Déterminer les secteurs prioritaires pour les travaux
Hiérarchiser les secteurs en fonction de la capacité financière du territoire

DESCRIPTION

Dans l'objectif de réaliser des travaux lors du PAPI complet, une priorisation et une hiérarchisation des secteurs clés est nécessaire. Elle doit passer par une implication forte des acteurs locaux .

Il est donc proposé de mettre en place une démarche participative pour identifier ces secteurs à enjeux et définir la vulnérabilité du territoire. Cette action est basée sur la méthode déployée dans le cadre de l'action PREGIPAM (Préfiguration d'une gestion intégrée pour la protection des aléas de montagne) menée en 2015-2016 sur les territoires du Drac et du Queyras. Cette expérimentation a donné de bons résultats en termes de participation et d'implication des acteurs locaux, c'est pourquoi il a été choisi de l'appliquer au bassin versant du Buëch.

Cette action se déroulera en 3 phases :

- **vision ressentie du risque** : perception du risque par les acteurs locaux, sans qu'il soit question d'aléas
- **vision analytique du risque** : croisement des enjeux et des aléas, identification des secteurs à risque, comparaison avec les secteurs issus de la vision ressentie. Cette phase permettra un diagnostic de la vulnérabilité du territoire aux inondations et aux phénomènes torrentiels (érosion latérale, incision, dépôts) en se basant sur le référentiel national de vulnérabilité aux inondations.
- **vision économique du risque** : calcul du coût des inondations et comparaison aux coûts des protections dans les secteurs identifiés lors du croisement des visions ressentie et analytique afin de faire ressortir des secteurs prioritaires et de les hiérarchiser.

Ces secteurs feront alors l'objet d'études plus poussées (action 6.3).

Pour les secteurs clés (issus des visions ressentie et analytique), les zones à protéger seront identifiées avec leurs systèmes d'endiguements. Les points faibles seront recherchés et le niveau de protection maximal estimé.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Construction de la démarche avec les acteurs locaux

DÉFINITION CONCERTÉE DES SECTEURS PRIORITAIRES ET HIÉRARCHISATION

Action 5.1



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Vision ressentie du risque – concertation – synthèse	x		
Vision analytique du risque (calculs, synthèse), croisement des visions	x		
Définition des zones à protéger, des systèmes d'endiguements et des niveaux de protection associés	x		
Vision économique du risque – synthèse – concertation et choix des secteurs prioritaires	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Vision ressentie du risque	3 000 €	3 000 €		
Vision analytique du risque – croisement	10 000 €	10 000 €		
Définition des zones à protéger	7 000 €	7 000 €		
Vision économique du risque – synthèse – concertation et choix des secteurs prioritaires	3 500 €	3 500 €		
TOTAL	23 500 €	23 500 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Vision ressentie du risque	3 000 €	1 500 €	900 €		600 €
Vision analytique du risque – croisement	10 000 €	5 000 €	3 000 €		2 000 €
Définition des zones à protéger	7 000 €	3 500 €	2 100 €		1 400 €
Vision économique du risque – synthèse – concertation et choix des secteurs prioritaires	3 500 €	1 750 €	1 050 €		700 €
TOTAL	23 500 €	11 750 €	7 050 €	0%	4 700 €
		50%	30%		20%

INDICATEURS DE SUIVI

Comptes-rendus des ateliers de concertation
 Identification des secteurs prioritaires

5. Définition de la vulnérabilité

AXE 5	Réduction de la vulnérabilité
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

Le SMIGIBA sera le maître d'ouvrage sur cette action en collaboration avec les chambres consulaires et les gestionnaires de réseaux

OBJECTIFS

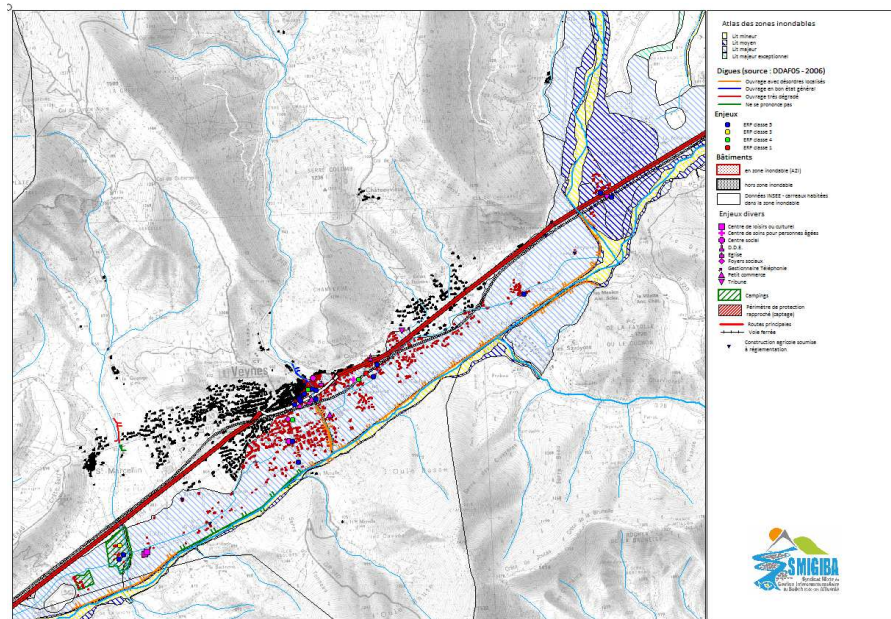
Estimer les dommages liés aux inondations sur les exploitations agricoles, les établissements industriels et commerciaux et les réseaux (énergie et transports)
Sensibiliser les acteurs économiques sur l'exposition aux risques inondation et torrentiel
Proposer des mesures de réduction de la vulnérabilité

DESCRIPTION

Cette action a pour objectif de définir des courbes de dommages pour les activités économiques sur le bassin versant.
Pour les enjeux agricoles : analyse des types de production exposés, estimation des coûts directs liés aux dommages causés par les inondations et les phénomènes torrentiels
Pour les activités économiques : analyse des types d'activités exposés, estimation des coûts liés aux dommages
Pour les réseaux : estimation des dommages aux réseaux stratégiques (électricité, téléphone, eau potable, eaux usées, Trans-éthylène, transport routier, transport ferroviaire)
La vulnérabilité sera considérée sous plusieurs angles : la vulnérabilité à la submersion, la vulnérabilité à l'érosion latérale (sapement des fondations de poteaux électriques, contournement d'ouvrages), la vulnérabilité à l'incision (sapement des fondations de ponts) et la vulnérabilité aux dépôts (sur-inondations).
Cette action devra aboutir à l'information des entreprises et à la promotion de diagnostics de vulnérabilité.
En fonction des résultats de cette analyse des propositions de réduction de la vulnérabilité en fonction des activités économiques pourront être proposées et reprises dans la définition du PAPI complet en vue de leur mise en œuvre.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Participation des différents acteurs économiques du bassin versant



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Analyse de la vulnérabilité économique	X		
Calculs des dommages	X		
Propositions de mesures de réduction de la vulnérabilité économique	X		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Analyse de la vulnérabilité économique	10 000 €	10 000 €		
Calculs des dommages	10 000 €	10 000 €		
Propositions mesures réduction de vulnérabilité	5 000 €	5 000 €		
TOTAL	25 000 €	25 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Analyse de la vulnérabilité économique	10 000 €	5 000 €	3 000 €		2 000 €
Calculs des dommages	10 000 €	5 000 €	3 000 €		2 000 €
Propositions mesures réduction de vulnérabilité	5 000 €	2 500 €	1 500 €		1 000 €
TOTAL	25 000 €	12 500 €	7 500 €	0%	5 000 €
		50%	30%	0%	20%

INDICATEURS DE SUIVI

- Evaluation des dommages par activité
- Mesures de réduction de la vulnérabilité par activité

5. Définition de la vulnérabilité

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Action 5.3

AXE 5	Réduction de la vulnérabilité
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA en collaboration avec les équipes du CEREMA et de l'IRSTEA

OBJECTIFS

Identifier et caractériser la vulnérabilité environnementale du bassin versant
Définir une stratégie pour réduire la vulnérabilité environnementale à l'échelle du bassin versant
Établir des fiches proposant des mesures d'accompagnement pour réduire ou limiter la vulnérabilité

DESCRIPTION

L'action permettra de développer une méthode pour caractériser la vulnérabilité environnementale du territoire. Des indicateurs environnementaux seront proposés. Ils permettront d'établir des cartes avec des gradients de sensibilité. Les sensibilités pourront être saisonnières, fonction des espèces ou des habitats et des contraintes existantes. Elles seront complétées par des cartes de cumuls par tronçon qui permettront de pondérer les cartes de sensibilités. Les cumuls seront le nombre connu d'espèces ou d'habitats rares au niveau européen, national ou régional recensés sur le tronçon.

Cette analyse permettra d'identifier sur le bassin versant, les secteurs avec la vulnérabilité environnementale la plus forte et ceux où elle est modérée. Lors du choix des scénarios d'aménagements ou pour des interventions de protection de berges par exemple, cette vulnérabilité devra être considérée et accompagnée de mesures spécifiques permettant de limiter ou de réduire les impacts sur l'environnement.

Des fiches type proposant des mesures d'accompagnement seront développées, elles permettront d'anticiper les travaux et donneront des conseils pour limiter la vulnérabilité environnementale en fonction du type d'action envisagée.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Carte des enjeux environnementaux de l'action 2.3



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Développement d'indicateurs environnementaux pertinents	x		
Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	x		
Propositions de mesures de réduction de la vulnérabilité	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Développement d'indicateurs environnementaux	5 000 €	5 000 €		
Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	5 000 €	5 000 €		
Propositions mesures réduction de vulnérabilité	2 000 €	2 000 €		
TOTAL	12 000 €	12 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Développement d'indicateurs environnementaux	5 000 €	2 500 €	750 €	750 €	1 000 €
Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	5 000 €	2 500 €	750 €	750 €	1 000 €
Propositions mesures réduction de vulnérabilité	2 000 €	1 000 €	300 €	300 €	400 €
TOTAL	12 000 €	6 000 € 50%	1 800 € 15%	1 800 € 15%	2 400 € 20%

INDICATEURS DE SUIVI

Cartes avec les gradients de sensibilité et les cumuls par tronçon
 Nombre de fiches mesures d'accompagnement

5. Définition de la vulnérabilité

STRATÉGIE DE GESTION DES INONDATIONS HORS SYSTÈMES D'ENDIGUEMENTS

Action 5.4

AXE 5	Réduction de la vulnérabilité
ÉCHELLE	Communes
DURÉE PRÉVISIONNELLE	12 mois
PRIORITÉ	2
RÉALISATION	Année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA/structure GEMAPI en collaboration avec les services de l'État

OBJECTIFS

Analyser les ouvrages qui ne seront pas retenus dans les systèmes d'endigements
Réaliser un diagnostic écologique de ces ouvrages
Proposer des scénarios de gestion/aménagements/protocole pour le devenir de ces ouvrages
Réaliser un guide pour les interventions en bordure de cours d'eau à destination des riverains

DESCRIPTION

L'action « définition concertée des secteurs prioritaires et hiérarchisation » (5.1) permettra d'identifier un certain nombre d'ouvrages qui pourront être retenus dans les systèmes d'endigements.

Pour les autres ouvrages de protection hydraulique du bassin versant, il est proposé de procéder à une analyse de leur rôle hydraulique, écosystémique et de leur état pour proposer un protocole de gestion de ces ouvrages en concertation avec les services de l'Etat, les acteurs locaux et les propriétaires riverains.

Un plan d'intervention pourra être proposé sur ces ouvrages dans le cadre du PAPI complet. Ce plan sera complété par les fiches de réduction de la vulnérabilité environnementale proposées dans l'action 5.2

A l'issue de cette analyse, un guide sera rédigé à l'attention des riverains pour les informer de ce qui sera dorénavant autorisé sur les digues et des modalités d'entretien des cours d'eau.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Travail avec les élus des communes concernées, avec les EPCI ou la structure GEMAPIenne et avec les propriétaires riverains d'ouvrages



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Accompagnement des communes et concertation	x	x	
Inventaire simplifié des ouvrages et réflexion	x	x	
Diagnostic écologique/incidences Natura 2000		x	
Rédaction d'un plan d'intervention		x	
Réalisation du guide pour les riverains		x	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Accompagnement et concertation	1 600 €	1 600 €		
Inventaire et réflexion	34 690 €	6 620 €	28 070 €	
Diagnostic écologique/incidences Natura 2000	10 640 €		10 640 €	
Rédaction d'un plan d'intervention	8 740 €		8 740 €	
Guide pour les riverains	25 000 €		25 000 €	
TOTAL	80 670 €	8 220 €	72 450 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Accompagnement et concertation	1 600 €	800 €	240 €	240 €	320 €
Inventaire et réflexion	34 690 €	17 345 €	5 204 €	5 204 €	6 938 €
Diagnostic écologique/incidences Natura 2000	10 640 €	5 320 €	1 596 €	1 596 €	2 128 €
Rédaction d'un plan d'intervention	8 740 €	4 370 €	1 311 €	1 311 €	1 748 €
Guide pour les riverains	25 000 €	12 500 €	3 750 €	3 750 €	5 000 €
TOTAL	80 670 €	40 335 €	12 101 €	12 101 €	16 134 €
		50%	15%	15%	20%

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de diges étudiées/linéaire du cours d'eau investigué
 Plan d'intervention
 Publication du guide

5. Définition de la vulnérabilité

PLAN DE GESTION DES ALLUVIONS DE LA MÉOUGE

Action 5.5

AXE 5	Réduction de la vulnérabilité
ÉCHELLE	Sous bassin versant de la Méouge
DURÉE PRÉVISIONNELLE	12 mois
PRIORITÉ	2
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE

SMIGIBA

OBJECTIFS

Établir un plan d'action pour réduire la vulnérabilité aux érosions sur le bassin versant de la Méouge

DESCRIPTION

Une étude sur le diagnostic du transport solide dans la Méouge a été menée en 2007 par le SIEM (Syndicat Intercommunautaire d'Entretien de la Méouge, intégré en 2014 au SMIGIBA). Les résultats de cette étude montrent que la rivière est en équilibre sédimentaire. Cependant, de nombreuses érosions latérales et des désordres localisés sont constatés. Une analyse complémentaire à l'étude transport solide de 2007 doit être menée pour identifier les désordres locaux et les actions à mener dans le cadre d'un plan de gestion des alluvions.

Sur la base d'une comparaison diachronique de photos aériennes et de levés topographiques, une expertise sera réalisée en interne. Pour établir un plan de gestion des alluvions sur la Méouge et de l'espace de mobilité, il faut :

- une étude du transport solide basée sur des analyses granulométrique sera réalisée.
- un relevé Lidar de la Méouge sera réalisé, couplé à des levés topographiques de la Méouge et permettra d'établir le profil en long et le profil d'équilibre.
- l'analyse des photographies aériennes permettra de délimiter l'espace de mobilité. Celui-ci sera ensuite concerté avec les riverains. Le travail se fera sous la forme d'ateliers de concertation avec les élus et les acteurs locaux.

A l'issue de ces relevés et analyses, un plan d'action sera proposé pour réduire la vulnérabilité des berges aux érosions.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Mobilisation des riverains pour l'établissement de l'espace de mobilité concerté



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Étude du transport solide et de la granulométrie	x		
Profil en long objectif/profil d'équilibre (relevé Lidar et analyse)	x		
Espace de mobilité (photos aériennes) et espace de mobilité concerté	x		
Rédaction d'un plan d'action	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Étude du transport solide et de la granulométrie	18 000 €	18 000 €		
Profil en long objectif/profil d'équilibre	7 000 €	7 000 €		
Espace de mobilité et espace concerté	10 000 €	10 000 €		
Rédaction d'un plan d'action	5 000 €	5 000 €		
TOTAL	40 000 €	40 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Région PACA	AERMC	CD26	SMIGIBA
Étude du transport solide et de la granulométrie	18 000 €	2 052 €	9 000 €	2 790 €	4 158 €
Profil en long objectif/profil d'équilibre	7 000 €	798 €	3 500 €	1 085 €	1 617 €
Espace de mobilité et espace concerté	10 000 €	1 140 €	5 000 €	1 550 €	2 310 €
Rédaction d'un plan d'action	5 000 €	570 €	2 500 €	775 €	1 155 €
TOTAL	40 000 €	4 560 € 11%	20 000 € 50%	6 200 € 16%	9 240 € 23%

INDICATEURS DE SUIVI

- Tracé des profils en long d'équilibre
- Définition de l'espace de mobilité concerté
- Plan d'actions

VOLET 6

GESTION DES ÉCOULEMENTS ET PROTECTION

SOMMAIRE

Récapitulatif financier	73
Action 6.1 : Définition des critères pour les analyses multicritères	74
Action 6.2 : Suites des études d'endiguements du Grand Buëch	76
Action 6.3 : Stratégie de gestion de l'inondation sur plusieurs secteurs clés	78
Action 6.4 : Étude de l'élargissement de la Blaisance	80
Action 6.5 : Étude sur le rif de l'Arc	82

VOLET 6

GESTION DES ÉCOULEMENTS ET PROTECTION

RÉCAPITULATIF FINANCIER

Actions		Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif
6. Gestion des écoulements et protection				440 300 €
6.1	Définition des critères pour les analyses multicritères	Axe 6	SMIGIBA	25 000 €
6.2	Suites des études d'endiguements du Grand Buëch	Axes 6 et 7	EPCI/Structure GEMAPI	70 000 €
6.3	Stratégie de gestion de l'inondation sur plusieurs secteurs clés	Axes 6 et 7	EPCI/Structure GEMAPI	315 000 €
6.4	Étude de l'élargissement de la Blaisance	Axe 6	EPCI/Structure GEMAPI	18 300 €
6.5	Étude sur le rif de l'Arc	Axe 7	EPCI/Structure GEMAPI	12 000 €

6. Gestion des écoulements et protections

DÉFINITION DES CRITÈRES POUR LES AMC

Action 6.1

AXES 6 et 7	Ralentissement des écoulements / Gestion des ouvrages de protection hydraulique
ÉCHELLE	Bassin versant
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

SMIGIBA

PILOTAGE/SUIVI

L'action sera pilotée par le SMIGIBA en collaboration avec les équipes du CEREMA et de l'IRSTEA

OBJECTIFS

Définir des indicateurs pour les analyses multicritères
Prendre en compte la spécificité du territoire du point de vue environnemental et agricole

DESCRIPTION

La vallée du Buëch est une vallée peu peuplée, caractérisée par sa richesse écologique (rivière en tresse). Les analyses multicritères (AMC) comparent les différents enjeux sur le territoire comme les aspects économiques, sociaux, patrimoniaux et environnementaux. Cependant, les indicateurs environnementaux proposés dans le cahier des charges des PAPI et dans les cahiers des charges des analyses multicritères se limitent au nombre de stations de traitement des eaux usées, aux capacités de traitement et de stockage et au nombre de sites dangereux en zone inondable.

Ces indicateurs seront définis dans le cadre du partenariat CEREMA-IRSTEA sur la GEMAPI, dans le volet « élaboration et évaluation socio-économique ». Afin d'optimiser ces analyses multicritères et d'intégrer les spécificités du territoire, le SMIGIBA a répondu à un appel à partenariat avec le CEREMA et l'IRSTEA. Le partenariat vise à construire une méthode ou un outil d'analyse multicritères associant des indicateurs environnementaux qualitatifs et quantitatifs aux paramètres monétarisables classiques des analyses coût-bénéfices.

Les indicateurs ainsi produits devraient permettre de rendre compte également de la plus-value environnementale ou encore la richesse écologique de la vallée du Buëch (milieu et espèces remarquables liés aux rivières en tresse).

Les enjeux agricoles feront l'objet d'une définition particulière d'indicateurs. En effet, les différents cahiers des charges des analyses multicritères ont établi des critères pour ces enjeux, mais ils ne sont pas forcément adaptés aux problématiques particulières du bassin versant, et au caractère érosif des inondations. Il convient d'en définir des spécifiques pour le bassin versant. Ces critères seront également définis dans le cadre du partenariat CEREMA-IRSTEA.

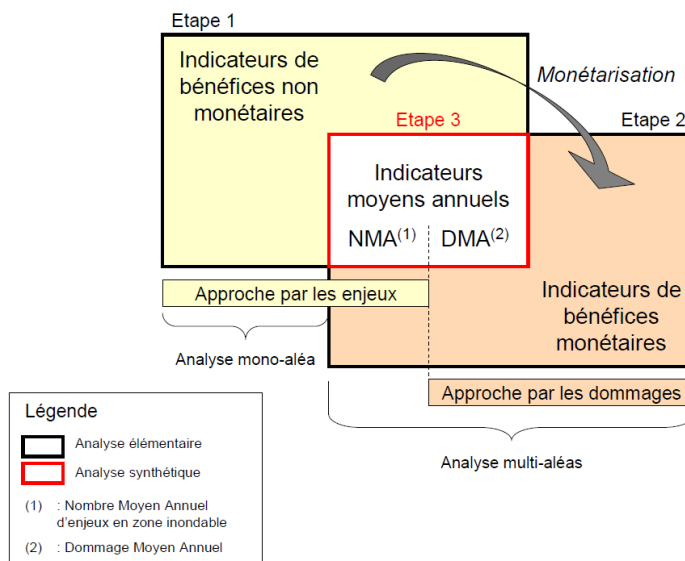
L'intégration dans ces analyses des divers **coûts de gestion et d'entretien** (gestion des milieux aquatiques, gestion sylvicole et dégagements d'embâcles, curages de lit, entretien des ouvrages hydrauliques de protection, etc.) - et leurs inévitables incertitudes - sera également étudiée dans le cadre de ce partenariat.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Partenariat IRSTEA-CEREMA

Analyse multicritères des projets de prévention des inondations

Guide méthodologique



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Définition des critères pour les AMC	x		
Méthodologie d'utilisation des indicateurs environnementaux	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Définition des critères pour les AMC	25 000 €	25 000 €		
TOTAL	25 000 €	25 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	SMIGIBA
Définition des critères pour les AMC	5 000 €	2 500 €	1 500 €		1 000 €
TOTAL	5 000 €	2 500 € 10%	1 500 € 6%	0%	1 000 € 4%

INDICATEURS DE SUIVI

Définition des indicateurs
Méthodologie d'utilisation des indicateurs

6. Gestion des écoulements et protections

SUITES DES ÉTUDES SUR LE GRAND BUËCH

Action 6.2

AXES 6 et 7	Ralentissement des écoulements / Gestion des ouvrages de protection hydraulique
ÉCHELLE	Commune de la Faurie Commune d'Aspremont
DURÉE PRÉVISIONNELLE	12 mois
PRIORITÉ	3
RÉALISATION	Année 1 et année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

EPCI/structure GEMAPI

PILOTAGE/SUIVI

L'action sera pilotée par le SMIGIBA en collaboration avec l'EPCI/ la structure GEMAPI

OBJECTIFS

Finaliser les dossiers techniques et réglementaires pour programmer les travaux dès le démarrage du PAPI complet

DESCRIPTION

Sur le Grand Buëch, des études sur le devenir des endiguements de la Faurie et d'Aspremont sont actuellement en cours. Elles devraient permettre de proposer des opérations de restauration ou d'abandon des ouvrages. Les résultats de ces études sont attendus pour l'été 2017.

Il s'agit de finaliser les études en cours sur le Grand Buëch avec :

- la concertation locale sur les solutions proposées,
- la réalisation des dossiers réglementaires,
- l'enquête publique,
- la rédaction de l'avant projet détaillé,
- la réalisation du dossier de consultation des entreprises.

L'objectif est de finaliser ces études pour pouvoir programmer les travaux sur ces secteurs dans le PAPI complet, la rédaction de l'avant projet détaillé et des dossiers de consultation des entreprises sont également prévus. Les AMC auront été réalisées dans le cadre de l'étude en cours.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Avancement de l'étude sur le Grand Buëch : choix d'un scénario d'aménagement



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Concertation locale	x	x	
Avant projet détaillé	x	x	
DCE	x	x	
Dossiers loi sur l'eau	x	x	
Etudes de danger	x	x	
Enquête publique	x	x	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Concertation locale	5 000 €	5 000 €		
Avant projet détaillé	25 000 €		25 000 €	
DCE	10 000 €		10 000 €	
Dossiers loi sur l'eau	10 000 €	10 000 €		
Etudes de danger	10 000 €	10 000 €		
Enquête publique	10 000 €		10 000 €	
TOTAL	70 000 €	25 000 €	45 000 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	EPCI/structure GEMAPI
Concertation locale	5 000 €	2 500 €	1 500 €		1 000 €
Avant projet détaillé	25 000 €	12 500 €	7 500 €		5 000 €
DCE	10 000 €		3 000 €		7 000 €
Dossiers loi sur l'eau	10 000 €		3 000 €		7 000 €
Etudes de danger	10 000 €		3 000 €		7 000 €
Enquête publique	10 000 €		3 000 €		7 000 €
TOTAL	70 000 €	15 000 € 21%	21 000 € 30%	0%	34 000 € 49%

INDICATEURS DE SUIVI

Obtentions des autorisations réglementaires
 Convention pour le foncier

6. Gestion des écoulements et protections

STRATÉGIE DE GESTION DE L'INONDATION SUR PLUSIEURS SECTEURS CLÉ

Action 6.3

AXES 6 et 7	Ralentissement des écoulements / Gestion des ouvrages de protection hydraulique
ÉCHELLE	Secteurs clés
DURÉE PRÉVISIONNELLE	12 mois
PRIORITÉ	2
RÉALISATION	Année 1 et année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

EPCI/structure GEMAPI

PILOTAGE/SUIVI

L'action sera pilotée par le SMIGIBA en collaboration avec les services de l'État.

OBJECTIFS

Rechercher les scénarios d'aménagements adaptés aux secteurs clés
Réaliser les études hydrauliques
Construire les AMC pour chacun des scénarios retenus
Mener les études complémentaires nécessaires
Préparer les travaux à inscrire dans le PAPI complet

DESCRIPTION

Les diagnostics de digues réalisés entre 2011 et 2014 ont montré que l'état des digues était préoccupant sur l'ensemble du bassin versant et que des travaux importants seraient à mettre en œuvre.

Étant donné le montant de ces travaux, il est proposé de mener une étude de recherche de la solution la plus adaptée sur 3 secteurs clés du Buëch. Ces secteurs auront été identifiés lors de l'action 5.1 (vulnérabilité ressentie aux risques et analyses des zones à enjeux), qui a également permis d'identifier pour chacun de ces secteurs la ou les zones à protéger et le ou les niveaux de protection actuels de ces zones.

Afin de proposer des aménagements dans ces secteurs, il est nécessaire de mener une phase de concertation préalable avec les communes pour définir précisément les zones à protéger et définir les solutions qui pourraient être envisagées.

Pour chaque secteur, 5 scénarios d'aménagement seront définis et modélisés pour plusieurs niveaux de protection.

Le coût des travaux pour ces scénarios sera estimé. Ces scénarios seront comparés à l'aide des AMC, dont les critères auront été définis lors de l'étude sur les endiguement du Grand Buëch (en cours puis sa suite – action 6.2) et par l'action 6.1.

Les résultats seront débattus en réunion technique avec les acteurs concernés pour la validation d'un scénario d'aménagement, puis présentés en réunion publique.

En parallèle, un diagnostic environnemental sera mené pour identifier les enjeux existants ou à améliorer sur chaque secteur. Ce diagnostic sera complété par une notice d'incidence Natura 2000 si nécessaire.

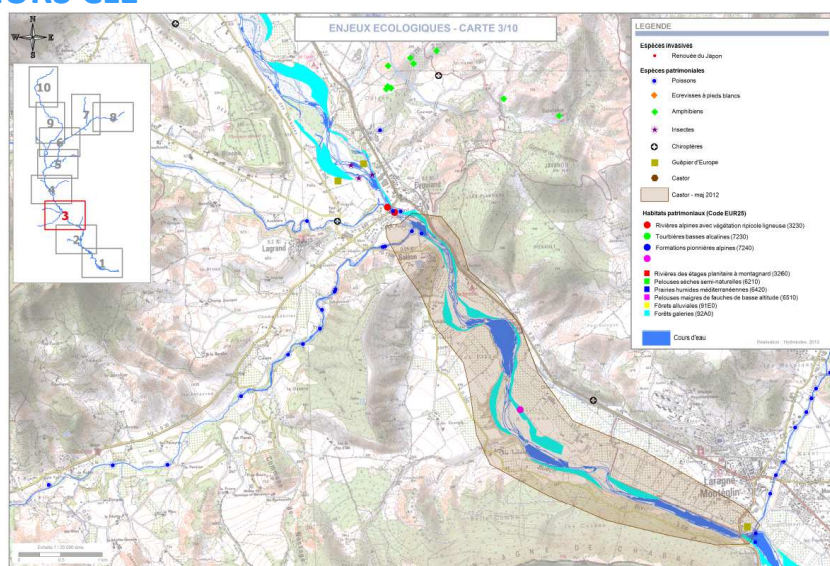
Si besoin, une étude géotechnique viendra compléter les données existantes.

La méthodologie proposée ici pourra être revue en fonction du retour d'expérience sur l'étude actuellement menée sur les endiguements du Grand Buëch.

Les études réglementaires et les éventuelles DUP seront réalisées dans la première partie du PAPI complet, les travaux pourront être programmés dans la deuxième partie de celui-ci.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Avancement de l'étude sur le Grand Buëch : choix d'un scénario d'aménagement



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Phase de concertation		X	
Étude des scénarios et AMC		X	
Diagnostic environnemental/incidences Natura 2000		X	
Étude géotechnique		X	
Rédaction de l'avant projet pour le scénario retenu		X	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Phase de concertation	15 000 €		15 000 €	
Étude des scénarios et AMC	135 000 €		135 000 €	
Diagnostic environnemental/incidences N2000	60 000 €		60 000 €	
Étude géotechnique	75 000 €		75 000 €	
Avant-projet sommaire	30 000 €		30 000 €	
TOTAL	315 000 €		315 000 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	EPCI/structure GEMAPI
Phase de concertation amont	15 000 €	7 500 €	2 250 €	2 250 €	3 000 €
Étude des scénarios et AMC	135 000 €	67 500 €	20 250 €	20 250 €	27 000 €
Diagnostic environnemental/incidences N2000	60 000 €	30 000 €	9 000 €	9 000 €	12 000 €
Étude géotechnique	75 000 €	37 500 €	11 250 €	11 250 €	15 000 €
Avant-projet sommaire	30 000 €	15 000 €	4 500 €	4 500 €	6 000 €
TOTAL	315 000 €	157 500 €	47 250 €	47 250 €	63 000 €
		50%	15%	15%	20%

INDICATEURS DE SUIVI

Choix des scénarios d'aménagement / dépôt des dossiers réglementaires
 Dépôts des dossiers réglementaires

6. Gestion des écoulements et protections

ÉTUDE SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA BLAISANCE

Action 6.4

AXES 6 et 7	Ralentissement des écoulements / Gestion des ouvrages de protection hydraulique
ÉCHELLE	Commune de Garde-Colombe Commune de Trescléoux
DURÉE PRÉVISIONNELLE	12 mois
PRIORITÉ	2
RÉALISATION	Année 1 et année 2

MAÎTRE D'OUVRAGE

EPCI/structure GEMAPI

PILOTAGE/SUIVI

L'action sera pilotée par le SMIGIBA en collaboration avec l'EPCI/la structure GEMAPI

OBJECTIFS

Préparer les travaux pour le PAPI complet

DESCRIPTION

Depuis 2007, un projet d'élargissement de la Blaisance a été proposé en amont de sa confluence avec le Buëch. Cet élargissement, prévu en rive gauche, permettra de protéger 3 habitations en rive droite ainsi qu'un captage d'eau potable en aval en rive gauche. Le projet prévoit également d'effacer les seuils de protection.

Cette action était initialement prévue dans le contrat de rivière et dans son avenant, mais le propriétaire de la parcelle en rive gauche a demandé une protection complémentaire avant de signer la convention de mise à disposition de sa parcelle sur l'emprise précisée dans le projet de travaux.

Cette action reprendra les dossiers déjà réalisés dans le cadre du contrat de rivière. Ils seront complétés par une modélisation numérique de la Blaisance et du Buëch. Celle-ci sera réalisée pour montrer le faible impact des écoulements sur la parcelle.

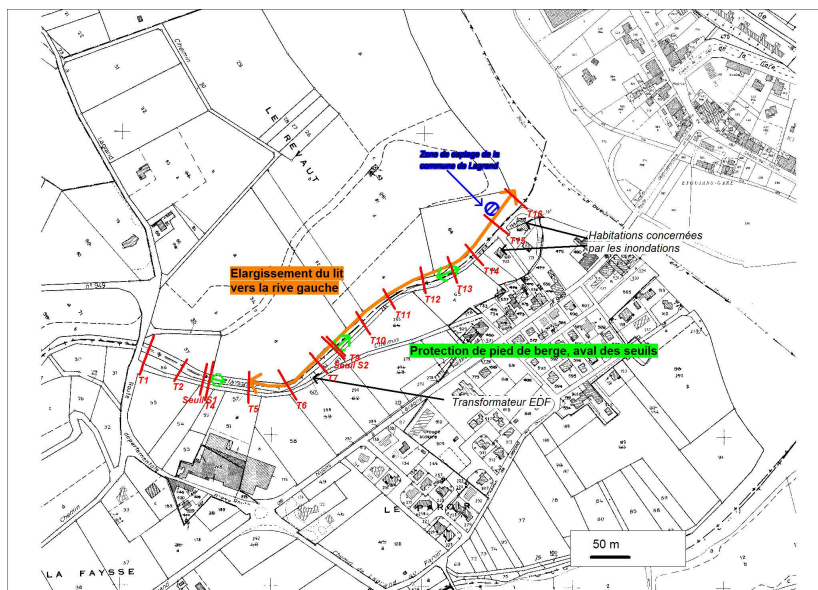
L'animation foncière sera à réaliser pour finaliser la convention foncière avec le propriétaire.

Une fois la convention avec le propriétaire riverain signée, le dossier loi sur l'eau sera mis à jour et l'enquête publique sera réalisée.

Les travaux sont prévus en première phase du PAPI complet.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Accord avec le propriétaire de la parcelle en rive gauche ou DUP



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Étude hydraulique avec modélisation	X		
Mise à jour du dossier loi sur l'eau	X		
Enquête publique	X		
Animation foncière	X		
Avant-projet détaillé		X	

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Étude hydraulique avec modélisation	9 300 €	9 300 €		
Mise à jour du dossier loi sur l'eau	5 000 €	5 000 €		
Enquête publique	2 000 €	2 000 €		
Animation foncière	non défini	non défini		
Avant-projet détaillé	2 000 €		2 000 €	
TOTAL	18 300 €	16 300 €	2 000 €	

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	EPCI/structure GEMAPI
Étude hydraulique avec modélisation	9 300 €	4 650 €	1 395 €	1 395 €	1 860 €
Mise à jour du dossier loi sur l'eau	5 000 €		750 €	750 €	3 500 €
Enquête publique	2 000 €	1 000 €	300 €	300 €	400 €
Animation foncière	non défini				
Avant-projet détaillé	2 000 €	1 000 €	300 €	300 €	400 €
TOTAL	18 300 €	6 650 €	2 745 €	2 745 €	6 160 €
		36%	15%	15%	34%

INDICATEURS DE SUIVI

Obtention de l'autorisation au titre de la loi sur l'Eau

6. Gestion des écoulements et protections

ÉTUDE SUR LE RIF DE L'ARC

Action 6.5

AXE 7	Gestion des ouvrages de protection hydraulique
ÉCHELLE	Commune de la Roche-des-Arnauds
DURÉE PRÉVISIONNELLE	6 mois
PRIORITÉ	1
RÉALISATION	Année 1

MAÎTRE D'OUVRAGE

EPCI/structure GEMAPI

PILOTAGE/SUIVI

L'action sera pilotée par le RTM en collaboration avec l'EPCI/la structure GEMAPI

OBJECTIFS

Réaliser une étude hydraulique de dimensionnements des ouvrages de protection
Préparer les travaux pour le PAPI complet

DESCRIPTION

Le torrent du Rif de l'Arc (commune de la Roche-des-Arnauds) a été fortement anthropisé sur son cône de déjection avec un déplacement radical de son cours vers la rive droite. La partie aval du cône de déjection présente aujourd'hui des enjeux importants avec notamment le camping des Sérignons.

Des ouvrages de protection ont été réalisés au début des années 1980 et avaient pour but de protéger le camping contre les inondations. Ces ouvrages ne sont actuellement plus en état de supporter une crue importante et d'empêcher les débordements.

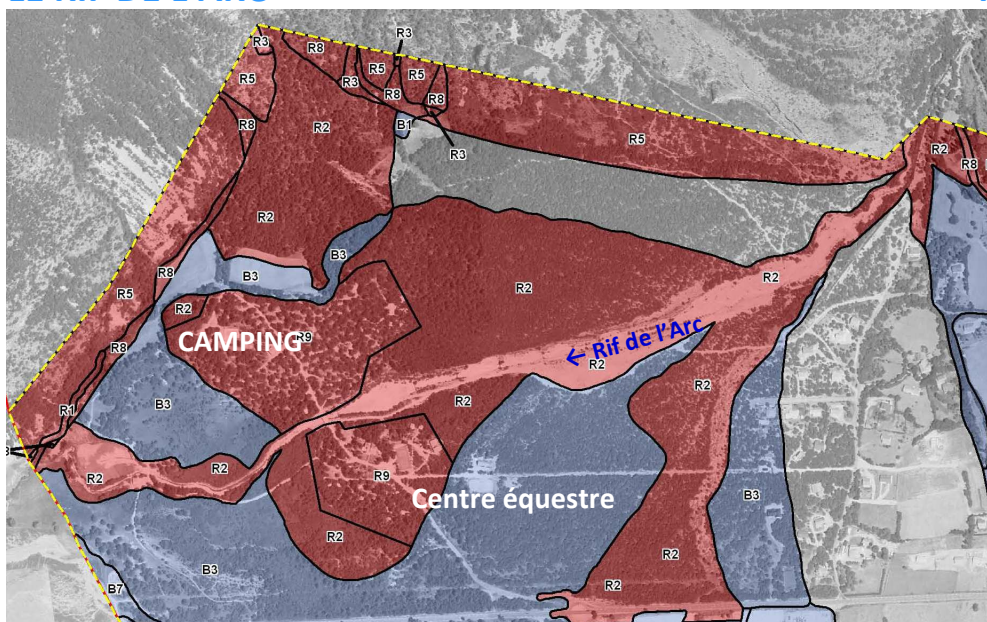
Une étude hydraulique est prévue sur le torrent du Rif de l'Arc et son cône de déjection afin d'analyser la cohérence des différents aménagements réalisés et de proposer des solutions de sécurisation pérennes. Cette étude comportera les points suivants :

- Traitement topographique des données LIDAR 2016 (RTM),
- Étude des apports (étude hydrologique, analyse de la fourniture en matériaux, écoulement en crue)
- Détermination des zones inondables
- Définition des aménagements envisageables et analyse de leurs conséquences.

Cette analyse passera par une modélisation numérique du transport solide lors des crues.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Trois réunions sont prévues lors du déroulement de l'étude (démarrage et collecte des données, présentation des résultats dans l'état actuel et des principes de solution, présentation de la solution retenue)



ÉCHÉANCIER

Opérations	2018	2019	2020
Exploitation des données LIDAR pour la topographie	x		
Analyse hydraulique	x		

ESTIMATIF FINANCIER PAR OPÉRATION

Opérations	TOTAL	2018	2019	2020
Exploitation des données LIDAR pour la topographie	2 000 €	2 000 €		
Analyse hydraulique	10 000 €	10 000 €		
TOTAL	12 000 €	12 000 €		

PLAN DE FINANCEMENT ET PHASAGE

Opérations	TOTAL	Etat-FPRNM	Région PACA	AERMC	EPCI/structure GEMAPI
Exploitation des données LIDAR pour la topographie	2 000 €	1 000 €	600 €		400 €
Analyse hydraulique	10 000 €	5 000 €	3 000 €		2 000 €
TOTAL	12 000 €	6 000 €	3 600 €	0%	2 400 €
		50%	30%		20%

INDICATEURS DE SUIVI

Rapport d'étude

BILAN FINANCIER

PLAN DE FINANCEMENT

Plan de financement par volet	87
Plan de financement par axe	89

Actions	Axes concernés	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif	Plan de financement estimatif						
				Etat	AERMC	Région PACA	CD26	EPCI/structure GEMAPI	SMIGIBA	% Part.
1. Animation et gouvernance			261 000 €	72 000 €	12 000 €				177 000 €	68 %
1.1	Animation du PAPI d'intention	Axe 0	SMIGIBA	246 000 €	72 000 €				174 000 €	71 %
1.2	Etude SOCLE : réflexion et mise en place de la GEMAPI	Axe 1	SMIGIBA	15 000 €		12 000 €			3 000 €	20 %
1.3	Bilan du PAPI d'intention et préparation du PAPI complet	Axe 0	SMIGIBA							
2. Amélioration de la connaissance			88 940 €	43 958 €	2 048 €	25 146 €			17 788 €	20 %
2.1	Étude complémentaire sur les aléas inondation et torrentiel	Axe 1	SMIGIBA	23 545 €	11 773 €		7 064 €		4 709 €	20 %
2.2	Finalisation du recensement des enjeux	Axe 1	SMIGIBA	60 275 €	30 138 €		18 083 €		12 055 €	20 %
	Étude agricole approfondie									
	Étude économique approfondie									
	Autres enjeux									
2.3	Étude des enjeux environnementaux	Axe 1	SMIGIBA	5 120 €	2 048 €	2 048 €			1 024 €	20 %
3. Prévention et sensibilisation			91 600 €	43 200 €		27 360 €			21 040 €	23 %
3.1	Information à destination du public	Axe 1	SMIGIBA	57 800 €	28 900 €		17 340 €		11 560 €	20 %
3.2	Information à destination des acteurs locaux	Axe 1	SMIGIBA	3 000 €	1 500 €				1 500 €	50 %
3.3	Note d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme	Axe 4	SMIGIBA	2 600 €	1 300 €		780 €		520 €	20 %
3.4	Repères de crues	Axe 1	SMIGIBA	4 200 €	1 050 €		1 575 €		1 575 €	38 %
3.5	Parties sur les risques inondation et torrentiel des DICRIM	Axe 1	SMIGIBA	3 100 €			1 395 €		1 705 €	55 %
3.6	Création d'un observatoire enjeux, risques et milieux	Axe 1	SMIGIBA	20 900 €	10 450 €		6 270 €		4 180 €	20 %
3.7	Établissement des 3 PPRN prescrits	Axe 4	DDT05							
4. Amélioration de la surveillance, de la gestion de crise et de la gestion post-crue			314 620 €	30 000 €	110 000 €	44 079 €			130 541 €	41 %
4.1	Système de suivi des débits		SMIGIBA							
	4.1.1 Stations de mesures : diagnostic, localisation et protocole	Axe 2	SMIGIBA	25 000 €		12 500 €	7 500 €		5 000 €	20 %
	4.1.2 Stations de mesures : acquisition et maintenance			265 000 €						
	Acquisition et maintenance du matériel	Axe 2	SMIGIBA	85 000 €	30 000 €	7 500 €	25 500 €		22 000 €	26 %
	Tarage, validation des données	Axe 2		180 000 €		90 000 €			90 000 €	50 %
4.2	Réflexion pour la mise en place d'un système d'alerte à l'échelle du bassin versant	Axe 2	SMIGIBA	en interne						
4.3	Mission d'appui à la rédaction de plans communaux de sauvegarde	Axe 3	SMIGIBA	2 500 €			1 125 €		1 375 €	55 %
4.4	Gestion de l'après-crue	Axe 3	SMIGIBA	22 120 €			9 954 €		12 166 €	55 %
5. Définition de la vulnérabilité			181 170 €	70 585 €	33 901 €	33 011 €	6 200 €		37 474 €	21 %
5.1	Définition concertée des secteurs prioritaires et hiérarchisation	Axe 5	SMIGIBA	23 500 €	11 750 €		7 050 €		4 700 €	20 %
5.2	Analyse de la vulnérabilité économique	Axe 5	SMIGIBA	25 000 €	12 500 €		7 500 €		5 000 €	20 %
5.3	Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	Axe 5	SMIGIBA	12 000 €	6 000 €	1 800 €	1 800 €		2 400 €	20 %
5.4	Stratégie de gestion des inondations en dehors des systèmes d'endiguements	Axe 5	SMIGIBA	80 670 €	40 335 €	12 101 €	12 101 €		16 134 €	20 %
5.5	Plan de gestion des Alluvions de la Méouge	Axe 5	SMIGIBA	40 000 €		20 000 €	4 560 €	6 200 €	9 240 €	23 %
6. Gestion des écoulements et protection			440 300 €	185 150 €	62 495 €	82 095 €		105 560 €	5 000 €	1 %
6.1	Définition des critères pour les analyses multicritères	Axe 6	SMIGIBA	25 000 €		12 500 €	7 500 €		5 000 €	20 %
6.2	Suites des études d'endiguements du Grand Buëch	Axes 6 et 7	EPCI/Structure GEMAPI	70 000 €	15 000 €		21 000 €	34 000 €		0 %
6.3	Stratégie de gestion de l'inondation sur plusieurs secteurs clés	Axes 6 et 7	EPCI/Structure GEMAPI	315 000 €	157 500 €	47 250 €	47 250 €	63 000 €		0 %
6.4	Étude de l'élargissement de la Blaisance	Axe 6	EPCI/Structure GEMAPI	18 300 €	6 650 €	2 745 €	2 745 €	6 160 €		0 %
6.5	Étude sur le rif de l'Arc	Axe 7	EPCI/Structure GEMAPI	12 000 €	6 000 €		3 600 €	2 400 €		0 %
TOTAL toutes actions HT			1 377 630 €	444 893 €	220 444 €	211 691 €	6 200 €	105 560 €	388 843 €	28,23 %

Actions	Maître d'ouvrage	Coût total estimatif	Plan de financement estimatif						
			Etat	AERMC	Région PACA	CD26	EPCI/structure GEMAPI	SMIGIBA	% Part.
Axe 0 : animation		246 000 €	72 000 €					174 000 €	71 %
1.1	Animation du PAPI d'intention	246 000 €	72 000 €					174 000 €	71 %
1.3	Bilan du PAPI d'intention et préparation du PAPI complet								
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque		192 940 €	85 858 €	14 048 €	51 726 €			41 308 €	21 %
1.2	Etude SOCLE : réflexion et mise en place de la GEMAPI	15 000 €		12 000 €				3 000 €	20 %
2.1	Étude complémentaire sur les aléas inondation et torrentiel	23 545 €	11 773 €		7 064 €			4 709 €	20 %
2.2	Finalisation du recensement des enjeux	60 275 €	30 138 €		18 083 €			12 055 €	20 %
	Étude agricole approfondie								
	Étude économique approfondie								
	Autres enjeux								
2.3	Étude des enjeux environnementaux	5 120 €	2 048 €	2 048 €				1 024 €	20 %
3.1	Information à destination du public	57 800 €	28 900 €		17 340 €			11 560 €	20 %
3.2	Information à destination des acteurs locaux	3 000 €	1 500 €					1 500 €	50 %
3.4	Repères de crues	4 200 €	1 050 €		1 575 €			1 575 €	38 %
3.5	Parties sur les risques inondation et torrentiel des DICRIM	3 100 €			1 395 €			1 705 €	55 %
3.6	Création d'un observatoire enjeux, risques et milieux	20 900 €	10 450 €		6 270 €			4 180 €	20 %
3.7	Établissement des 3 PPRN prescrits								
Axe 2 : Surveillance, Prévision des crues et des inondations		290 000 €	30 000 €	110 000 €	33 000 €			117 000 €	40 %
4.1	Système de suivi des débits								
	4.1.1 Stations de mesures : diagnostic, localisation et protocole	25 000 €		12 500 €	7 500 €			5 000 €	20 %
	4.1.2 Stations de mesures : acquisition et maintenance	265 000 €	30 000 €	97 500 €	25 500 €			112 000 €	42 %
4.2	Réflexion pour la mise en place d'un système d'alerte à l'échelle du bassin versant		en interne						
Axe 3 : Alerte et gestion de crise		24 620 €			11 079 €			13 541 €	55 %
4.3	Mission d'appui à la rédaction de plans communaux de sauvegarde	2 500 €			1 125 €			1 375 €	55 %
4.4	Gestion de l'après-crue	22 120 €			9 954 €			12 166 €	55 %
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme		2 600 €	1 300 €		780 €			520 €	20 %
3.3	Note d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme	2 600 €	1 300 €		780 €			520 €	20 %
Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes		181 170 €	70 585 €	33 901 €	33 011 €	6 200 €		37 474 €	21 %
5.1	Définition concertée des secteurs prioritaires et hiérarchisation	23 500 €	11 750 €		7 050 €			4 700 €	20 %
5.2	Analyse de la vulnérabilité économique	25 000 €	12 500 €		7 500 €			5 000 €	20 %
5.3	Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	12 000 €	6 000 €	1 800 €	1 800 €			2 400 €	20 %
5.4	Stratégie de gestion des inondations en dehors des systèmes d'endiguements	80 670 €	40 335 €	12 101 €	12 101 €			16 134 €	20 %
5.5	Plan de gestion des Alluvions de la Méouge	40 000 €		20 000 €	4 560 €	6 200 €		9 240 €	23 %
Axe 6 : Gestion / Ralentissement des écoulements		428 300 €	179 150 €	62 495 €	78 495 €		103 160 €	5 000 €	1 %
6.1	Définition des critères pour les analyses multicritères	25 000 €		12 500 €	7 500 €			5 000 €	20 %
6.2	Suites des études d'endiguements du Grand Buëch	70 000 €	15 000 €		21 000 €		34 000 €		0 %
6.3	Stratégie de gestion de l'inondation sur plusieurs secteurs clés	315 000 €	157 500 €	47 250 €	47 250 €		63 000 €		0 %
6.4	Étude de l'élargissement de la Blaisance	18 300 €	6 650 €	2 745 €	2 745 €		6 160 €		0 %
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques		12 000 €	6 000 €		3 600 €		2 400 €		0 %
6.5	Étude sur le rif de l'Arc	12 000 €	6 000 €		3 600 €		2 400 €		0 %
TOTAL toutes actions HT		1 377 630 €	516 893 €	220 444 €	211 691 €	6 200 €	105 560 €	388 843 €	28,23 %

PLANNING PRÉVISIONNEL

Actions	Axes concernés	Durée	Maître d'ouvrage	2018												2019												2020												
				M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15	M16	M17	M18	M19	M20	M21	M22	M23	M24	M25	M26	M27	M28	M29	M30	M31	M32	M33	M34	M35	M36	
1. Animation et gouvernance																																								
1.1	Animation du PAPI d'intention	Axe 0	durée du PAPI	SMIGIBA	[Red]																																			
1.2	Étude SOCLE : réflexion et mise en place de la GEMAPI	Axe 1	durée du PAPI	SMIGIBA	[Red]																																			
1.3	Bilan du PAPI d'intention et préparation du PAPI complet	Axe 0	12 mois	SMIGIBA	[Cyan]																																			
2. Amélioration de la connaissance																																								
2.1	Étude complémentaire sur les aléas inondation et torrentiel	Axe 1	4 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
2.2	Finalisation du recensement des enjeux	Axe 1	6 mois	SMIGIBA	[Yellow]																																			
	Étude agricole approfondie				[Orange]																																			
	Étude économique approfondie Autres enjeux				[Yellow]																																			
2.3	Étude environnementale	Axe 1	6 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
3. Prévention et sensibilisation																																								
3.1	Information à destination du public	Axe 1	durée du PAPI	SMIGIBA	[Green]																																			
	3.1.1 Supports de communication				[Green]																																			
	3.1.2 Articles				[Cyan]																																			
	3.1.3 Conférences				[Cyan]																																			
3.1.4	Panneaux d'information sur le risque inondation	[Cyan]																																						
3.2	Information à destination des acteurs locaux	Axe 1	durée du PAPI	SMIGIBA	[Cyan]																																			
	Réunions thématiques et diffusion du film Veille réglementaire				[Cyan]																																			
3.3	Note d'intégration du risque inondation dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme	Axe 4	2 mois	SMIGIBA/DDT	[Green]																																			
3.4	Repères de crues	Axe 1	durée du PAPI	SMIGIBA	[Green]																																			
3.5	Parties inondation et torrentiel des DICRIM	Axe 1	6 mois	SMIGIBA/DDT	[Green]																																			
3.6	Création d'un observatoire enjeux, risques et milieux	Axe 1	durée du PAPI	SMIGIBA	[Cyan]																																			
3.7	Établissement des 3 PPRN prescrits	Axe 4	12 mois	DDT 05	[Red]																																			
4. Amélioration de la surveillance, de la gestion de crise et de la gestion post-crise																																								
4.1	Système de suivi	Axe 2	durée du PAPI	SMIGIBA	[Yellow]																																			
	4.1.1 Stations de mesures : diagnostic, localisation et protocole				[Yellow]																																			
	4.1.2 Stations de mesures : acquisition et maintenance				[Yellow]																																			
	Acquisition et maintenance Tarage, validation des données				[Yellow]																																			
4.2	Mise en place d'un système d'alerte à l'échelle du bassin versant	Axe 2	durée du PAPI	à définir	[Yellow]																																			
4.3	Mission d'appui à la rédaction de plans communaux de sauvegarde	Axe 3	6 mois	Communes	[Cyan]																																			
4.4	Gestion de l'après-crise – Mise en œuvre de l'action solidarité PACA	Axe 3	2 mois	SMIGIBA	[Green]																																			
5. Définition de la vulnérabilité																																								
5.1	Définition concertée de des secteurs prioritaires et hiérarchisation	Axe 5	6 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
5.2	Analyse de la vulnérabilité	Axe 5	6 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
5.3	Diagnostic de la vulnérabilité environnementale	Axe 5	6 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
5.4	Stratégie de gestion des inondations en dehors des systèmes d'endiguements	Axe 5	12 mois	SMIGIBA	[Yellow]																																			
5.5	Plan de gestion des alluvions de la Méouge	Axe 5	12 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
6. Gestion des écoulements et protection																																								
6.1	Définition des critères pour les AMC	Axe 6	6 mois	SMIGIBA	[Red]																																			
6.2	Suite des études en cours sur les systèmes d'endiguement du Grand Buëch	Axes 6 et 7	12 mois	Structure GEMAPI	[Yellow]																																			
6.3	Stratégie de gestion de l'inondation sur plusieurs secteurs clés	Axes 6 et 7	12 mois	Structure GEMAPI	[Yellow]																																			
6.4	Étude de l'élargissement de la Blaisance	Axe 6	12 mois	Commune/Structure GEMAPI	[Yellow]																																			
6.5	Étude du rif de l'Arc	Axe 7	6 mois	Structure GEMAPI	[Red]																																			

Préparation marché études/retard éventuel/glisement dans le temps

Priorité 1	[Red]
Priorité 2	[Yellow]
Priorité 3	[Cyan]
Priorité 4	[Green]
Priorité 5	[Orange]